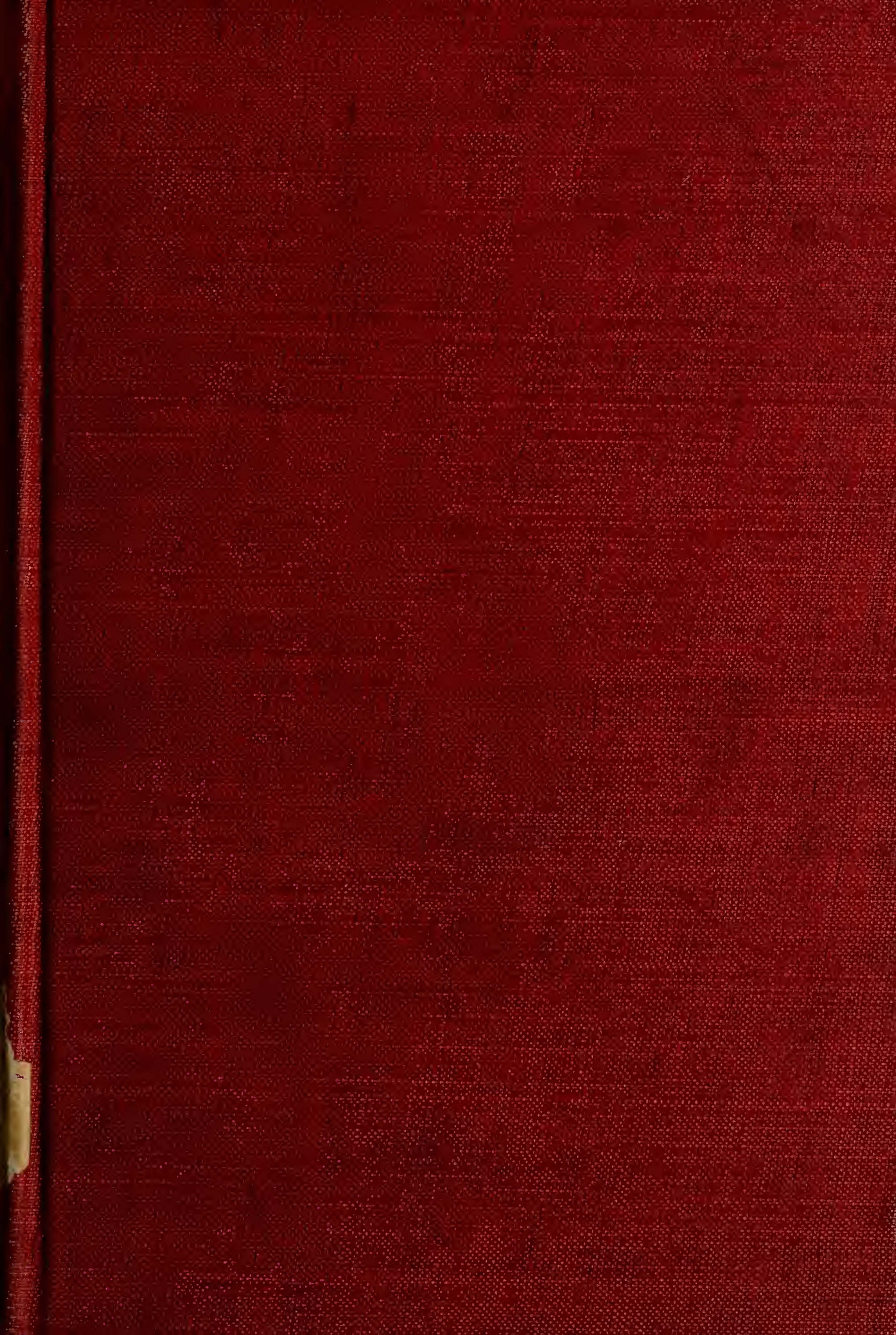



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE
(Première Chambre)

PRÉSIDENCE DE M. BENOIT-CHAMPY

AFFAIRE
DU
PRINCE SIMON WORONZOFF
CONTRE LE
PRINCE PIERRE DOLGOROUKY
ET
LE COURRIER DU DIMANCHE

PLAIDOIRIE DE Me MATHIEU
Avocat du prince Woronzoff

PARIS
POULET-MALASSIS, ÉDITEUR
97, Rue Richelieu, 97

1862

LE PRINCE WORONZOFF

CONTRE

LE PRINCE PIERRE DOLGOROUKY

ET LE

COURRIER DU DIMANCHE

PARIS. — IMP. POUPART-DAVYL ET COMP.
30, rue du Bac, 30.

LE PRINCE WORONZOFF

CONTRE

LE PRINCE PIERRE DOLGOROUKY

ET LE

COURRIER DU DIMANCHE

PLAIDOIRIE DE Me MATHIEU

DÉFENSEUR DU PRINCE WORONZOFF

PARIS

POULET-MALASSIS, ÉDITEUR

97, RUE RICHELIEU, 97

1862

PLAIDOIRIE DE Me MATHIEU

DÉFENSEUR DU PRINCE WORONZOFF.

Messieurs, d'illustres familles sont venues, dans ces derniers temps, s'adresser à votre justice et demander protection, je ne veux pas dire vengeance, c'est un mot que vous ne me permettriez pas, contre des attaques dont avaient été l'objet des mémoires vénérées, consacrées par le respect et l'admiration publics. Ces débats, à l'un desquels mon contradicteur d'aujourd'hui a pris une si grande part, que le tribunal n'a pas oubliée, offraient à résoudre des problèmes qui semblaient délicats e

difficiles. En effet, les noms illustres auxquels je fais allusion étaient mêlés aux plus grands événements de notre siècle ; à ce titre, ils appartenaient à l'histoire, l'histoire devait les revendiquer et les revendiquait en effet. De sorte que, si, d'un côté, la piété des familles, le sentiment de leur considération, liée à celle de leurs auteurs, et la légitime susceptibilité de leur honneur offensé, sollicitaient à la fois vos esprits et vos cœurs, de l'autre côté de la balance se présentaient les droits, les immunités, les nécessités même de l'histoire contemporaine. Votre sagesse a su triompher de ces difficultés, et, grâce à vos décisions et à des arrêts dont j'ai à peine besoin d'évoquer devant vous le souvenir, aujourd'hui il est certain en France que la mémoire des morts est défendue contre la diffamation, au même titre que l'honneur et la considération des vivants. Grâces, Messieurs, en soient rendues à la sagesse de vos décisions !

Toutefois, le débat dont vous êtes en ce moment

saisis, et sur lequel je viens appeler votre bienveillante attention, s'il réveille les souvenirs que je viens d'évoquer, ne pose pas devant vous les problèmes qui s'y sont rattachés. Si je viens, au nom d'un fils, du prince Simon Woronzoff, vous demander justice d'attaques dirigées contre une mémoire illustre, une mémoire chère et sacrée pour lui, l'histoire est complétement désintéressée dans la lutte ; car les faits sur lesquels repose la contestation dont vous êtes saisis appartiennent exclusivement à la vie privée. Aussi, sur le terrain des principes, j'en ai, quant à moi, la conviction, je ne rencontrerai pas, de la part de mon éminent adversaire, l'ombre, l'apparence d'une contradiction. C'est un motif, quand il n'y en aurait pas de meilleur, pour que j'abandonne ces considérations, dans lesquelles je courrais risque de m'égarer, et pour que j'entre sans plus de retard dans le récit des faits au milieu desquels ce procès a pris naissance.

Ces faits, les voici :

Un homme qui porte un nom illustre aussi, qui, par son origine et sa filiation incontestables, se rattache aux plus anciens, aux plus nobles souvenirs de l'histoire de Russie, un homme qui a quitté son pays dans des conditions, dans des circonstances que j'ignore, et dont, là même où je les connaîtrais, je m'abstiendrais de parler, le prince Dolgoroukow, vivant tour à tour en Angleterre et en France, a publié, dans ces derniers temps, en 1860, un livre intitulé : *la Vérité sur la Russie*. Ce n'est pas ce livre qui est en question devant vous, grâce à Dieu, et de ce livre, heureusement pour moi, heureusement pour lui peut-être, je n'ai absolument rien à dire. Est-ce un pamphlet, est-ce une histoire que *la Vérité sur la Russie?* Le gouvernement de ce pays y est-il calomnié? Ce sont des questions qui n'appartiennent ni directement, ni indirectement, au débat actuel. Je n'en veux dire qu'un mot : c'est que je désire, quant à moi, quoique complétement étranger par ma naissance, et je dirai, Messieurs, par mes sympathies, aux questions dont parle l'au-

teur, je désire de tout mon cœur que ce soit, non pas de l'histoire, mais un pamphlet, une calomnie, et non une diffamation. Dans tous les cas, il faut reconnaître une chose, si c'est une diffamation, elle ne pouvait venir à la Russie que de l'un de ses enfants; car, à supposer que les faits déroulés dans ce livre soient vrais, seul un homme ayant vécu au cœur de ce pays pouvait en livrer au public les scandales, les indignités, les turpitudes. Voilà des mots bien violents, mais il n'en est pas un qui le soit assez quand on a lu ce livre, où l'auteur livre à l'indignation, au dégoût publics, toutes ces choses qu'il se croit en droit d'affirmer. Du livre, je n'ai à dire que cela ; il n'est pas en cause dans le procès. On essaiera de l'y rattacher ; si mon adversaire entre dans cet ordre de considérations, je verrai ce qu'il convient à la cause que je défends d'y répondre. Pour moi, je n'attaque pas le livre, je n'attaque pas l'auteur, je n'ai mission directe ou indirecte de le faire ; je plaide au nom du prince Simon Woronzoff; je défends la mémoire de son

père, rien de plus, et j'entends renfermer le débat dans cette thèse, la seule qui puisse vous être soumise.

Ce livre fut donc publié en 1860. Il devint, à la date du 29 avril 1860, dans un journal appelé le *Courrier du dimanche*, l'objet d'observations critiques. Un article y parut, signé d'un nom que je vous révèle tout d'abord : M. A. de Michensky. Cet article, qui est le point de départ des calomnies dont nous demandons réparation à votre justice, il est important de le placer immédiatement sous vos yeux, sans commentaires. Le voici :

LA VÉRITÉ SUR LA RUSSIE

PAR UN RUSSE

Au bas de la colonne on lit : « *La vérité sur la Russie*, par le prince Pierre Dolgoroukow, chez A. Franck, libraire. — Paris, 1860.

« Qui ne se rappelle la tempête soulevée dans les salons de toutes les capitales de l'Europe, aussi bien que dans la presse périodique de tous les pays, à l'apparition de l'ouvrage de M. le marquis de Custine sur la Russie? Les outrages les plus cruels ne furent point alors épargnés au noble auteur; on l'accusa même d'avoir abusé de l'hospitalité pompeuse que lui accordèrent le tzar Nicolas 1er et l'aristocratie de la métropole du Nord. Qui ne se rappelle que notre célèbre Balzac, s'étant rendu quelque temps après à Saint-Péterbourg, trouva les portes des palais russes fermées, et qu'à son retour parmi nous l'illustre romancier déclara avoir reçu de la noblesse moscovite le soufflet qu'elle destinait à M. le marquis de Custine? »

Or, nous avons en ce moment sous les yeux un ouvrage bien autrement curieux que celui du marquis de Custine, — c'est la vérité sur la Russie par le prince Pierre Dolgoroukow, un boyard moscovite et descendant de Jacob Dolgoroukow, le patriote populaire.

Puis viennent deux paragraphes sur lesquels j'appelle plus particulièrement votre attention :

« Chaque fois qu'apparaissent des ouvrages de hautes révélations, qui frisent de près la délation très-caractérisée et visent au scandale patent, la tâche du bibliographe devient on ne peut plus difficile. En effet, malgré l'extrême curiosité de pareils écrits, on se voit forcé de se tenir sur la réserve, de crainte de servir d'instrument aveugle aux rancunes et aux mauvaises passions d'un auteur bilieux. De plus, un bibliographe privé des éléments indispensables à un contrôle sérieux court le risque de se rendre complice de l'auteur, en propageant à son insu des faits faux ou erronés.

« Il y a quelque temps, nous étions sur le point d'analyser un ouvrage qui, de prime-abord, nous offrait un grand attrait; il s'agissait de la biographie généalogique des familles aristocratiques d'un pays étranger, — lorsqu'on nous mit sous les yeux une

lettre que l'auteur de cet ouvrage avait adressée à un des hauts personnages dont la généalogie devait figurer dans ledit recueil biographique.

« Cette lettre était une invitation catégorique de remettre une somme de 50,000 roubles au signataire, qui, moyennant cette taxe, s'engageait à annuler les documents qu'il disait avoir en sa possession et qui rendaient contestables, selon lui, l'origine et la descendance directe du personnage auquel il s'adressait. Le noble prince, indigné, voyant, comme nous le disons en France, un honteux chantage dans une semblable proposition, fit autographier l'épître audacieuse de l'auteur, et en expédia la copie à des milliers de lecteurs. Ce fut une de ces copies qui, en nous édifiant sur la moralité de l'écrivain, nous fit renoncer au compte rendu d'un ouvrage réduit désormais à nos yeux aux proportions d'un infâme libelle. »

Voilà, Messieurs, vous le remarquerez, une anec-

dote étrangère à l'analyse, à la critique du livre ; c'est une entrée en matière, une sorte de prologue. On y parle d'un auteur de généalogies, on ne le nomme pas, on ne le désigne pas même. Rien n'indique la nationalité à laquelle il peut appartenir, si ce n'est ce mot de *roubles*, essentiellement russe. Quant au prince Dolgoroukow, quant à sa situation personnelle, rien qui puisse les rattacher par un lien saisissable à l'auteur de ces biographies auxquelles fait allusion M. Michenski ; pas un mot, pas un trait. Il y a mieux : il semble que l'auteur de l'article prenne à tâche de prévenir toute interprétation, toute insinuation, et qu'il veuille à l'avance désintéresser de toute imputation, même indirecte, dans le scandale qu'il révèle, l'auteur du livre qu'il va analyser, *la Vérité sur la Russie*. Et, en effet, dans le paragraphe qui suit immédiatement et forme transition entre l'anecdote et la critique, il avertit le lecteur que de pareilles choses n'étaient pas à craindre de la part de l'auteur de *la Vérité sur la Russie*. Est-ce une de ces précautions perfides qui

dissimulent mal la passion, la malveillance et la haine? Vous en jugerez au ton de la critique, qui, si elle n'est pas celle d'un ami et d'un approbateur, n'est pas non plus celle d'un ennemi. Voici d'abord la transition :

« Ce n'est pas sans doute avec les mêmes sentiments d'appréhension que nous abordons l'examen de *la Vérité sur la Russie.* »

Ainsi, nulle affinité entre l'auteur des biographies et celui du livre que l'on va juger. Voyons maintenant la critique :

« Disons d'abord que cet ouvrage du prince Pierre Dolgoroukow est appelé à un succès exceptionnel; et, pour notre compte, nous ne serions nullement étonnés d'apprendre un jour qu'il a atteint sa dixième, voir sa vingtième édition. Ces quatre cents pages grand in-8°, remplies des révé-

lations les plus curieuses, des données les plus extraordinaires, des faits les plus inattendus, constituent un véritable acte d'accusation lancé par le prince Pierre Dolgoroukow contre sa patrie!

« Que de fois n'a-t-on pas exprimé la crainte de voir l'Europe envahie par la Russie, et amenée par le régime du knout sous l'autocratie moscovite! Cette Russie est-elle donc à craindre? Demandez-le au prince russe ; — à l'entendre, « la Russie est en « pleine décomposition sociale, — l'autocratie elle-« même n'y existe plus qu'à titre de simple tradi-« tion ; la Russie est vouée, à cette heure, à la plus « ignominieuse de toutes les anarchies!... » C'est un Russe, bien plus, c'est un prince russe, un enfant terrible de la littérature moscovite, qui l'affirme péremptoirement et l'établit d'une manière claire, nette et précise.

« *La Vérité sur la Russie* semble avoir mission de tranquilliser les âmes timorées de l'Occident, qui

ont longtemps redouté pour le monde civilisé l'invasion moscovite.

« Sans passer en revue tous les ouvrages qui ont été écrits sur la Russie depuis Voltaire jusqu'à nos jours, nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun écrivain ne nous l'a encore présentée sous un aspect aussi repoussant, disons même aussi dégradant, et cependant l'auteur ne saurait être assurément taxé de partialité ou d'ignorance ! Il faut avoir renoncé à tout jamais à l'espérance de revoir sa patrie pour commettre de pareils écrits. Quoi qu'il en soit, ne possédant point, en semblable matière, la compétence du prince Pierre Dolgoroukow, nous devons avouer l'impuissance absolue où nous sommes de contester ses affirmations, d'autant plus qu'il n'est pas à notre connaissance qu'un écrivain ait jamais dressé contre son propre pays un réquisitoire aussi implacable sans pièces probantes à l'appui. Nous devrons donc, jusqu'à nouvel ordre, accorder, sinon toute notre confiance, au moins notre attention

la plus scrupuleuse au livre du prince Pierre Dolgoroukow, et considérer le noble écrivain comme un juge compétent et surtout désintéressé dans le procès qu'il intente à l'empire des tzars.

« Comment ne pas être saisi par cette assertion réitérée et logiquement déduite dans son in-8°, que « la Russie n'est plus, à cette heure, une puis« sance de premier ordre; mais qu'elle est des« cendue au niveau des puissances du deuxième « rang. »

« Devons-nous traiter de fables les mille et une révélations terribles qu'il porte à la connaissance du public, en déroulant à ses yeux les erreurs et les délits, les fautes et les crimes commis en plein jour et au su de leur souverain, par les hauts dignitaires de l'empire russe, alors que les noms, les titres et les qualités des coupables se trouvent articulés sans hésitation par un de leurs compatriotes ?

« La justice, la magistrature, l'administration civile et la bureaucratie, l'administration militaire, l'armée, la noblesse, la bourgeoisie, la classe des serfs, les finances, la police politique, le clergé, la presse, tous les éléments enfin qui constituent un pays sont exposés par le prince Pierre Dolkoroukow sous des couleurs aussi sombres qu'abjectes.

« La Russie, suivant le prince Dolgoroukow, est menacée d'un cataclysme imminent et d'autant plus épouvantable, que les remèdes qu'il propose lui-même seraient, en dépit ou à cause de leur empirisme, incapables de l'en préserver.

« En effet, en prenant à la lettre son assertion, qu'en Russie, du haut en bas on vole, et que d'en bas en haut on trompe, le tzar ne saurait jamais trouver de serviteurs intègres, probes ni intelligents, pour le seconder consciencieusement dans l'œuvre de régénération de son pays qu'il entreprend en vain.

« La constitution que le prince Dolgoroukow réclame, à cors et à cris pour la Russie, comme l'unique sauvegarde de la patrie, ne saurait, du moins pour l'instant, être pour l'empire du Nord, aussi efficace que le sont des chartes analogues pour les pays qui en jouissent. Toute constitution, pour ne pas être une lettre morte, nécessite non-seulement l'assentiment de toutes les classes de la population à ce pacte entre les gouvernements et les gouvernés, mais encore une garantie réciproque des uns et des autres, qu'elle sera religieusement respectée : de là, la nécessité des chambres représentatives. Or, de quels éléments, nous le demandons, pourrait se composer une assemblée représentative en Russie, s'il est vrai, ainsi que l'affirme l'auteur, « qu'on n'y trouve en haut que des voleurs et en bas que des coquins? » Les trouverait-on dans la bourgeoisie, dans le clergé, dans le peuple? demandera peut-être le lecteur curieux. Que ce dernier nous permette, pour toute réponse, de le renvoyer à *la Vérité sur la Russie*, il puisera dans

cet étrange document la conviction, qu'à moins d'avoir indignement calomnié sa patrie, le prince Pierre Dolgoroukow a eu l'insigne courage de prouver, d'une manière irréfutable, que la Russie court à pas précipités vers une abîme, duquel le dieu de la Russie en personne, le Rouski Bogh de Poléjaéw, serait incapable de la préserver. »

Tel est l'article.

Qu'est-ce que M. Michenski? Je l'ignore. Est-ce un correspondant habituel du *Courrier du dimanche ?* Le *Courrier du dimanche* ne cache pas ses rédacteurs; il vous l'apprendra sans doute. Pour moi, jusqu'à preuve contraire, M. Michenski n'est pas un mythe, un rêve; c'est une individualité de chair et d'os dont, encore une fois, le *Courrier du dimanche* dira la situation véritable. Mais ce que je remarque, c'est que cet article, sans parler du paragraphe sur lequel j'ai appelé l'attention du tri-

bunal, n'est pas un article hostile au prince Dolgoroukow, hostile même à son livre. Il semble que l'auteur soit, comme son nom l'indique, un Polonais, moins hostile peut-être à la Russie qu'on ne pourrait l'attendre de ses ressentiments patriotiques, mais qui ne se constitue pas non plus son champion. Il semble, en le lisant, entendre le rapporteur un peu intéressé d'un procès plein de révélations cruelles, et dont il se plaît à extraire les traits les plus saillants. Voilà les réflexions que provoque la lecture de l'article de M. Michenski.

J'ai dû le mettre sous vos yeux *in extenso* pour que vous en appréciiez le véritable caractère. Mais, encore une fois le livre n'est pas en cause, et tout ce que je veux dire, c'est que, dans l'analyse, je ne puis dire la critique de son livre, le prince Dolgorowki n'était ni désigné ni nommé par des allusions personnellement injurieuses.

Qu'arrive-t-il, Messieurs, cependant? Quelques

jours s'écoulent; quelques jours, je me trompe: l'article paraît le 29 avril; le 1er mai, le prince Dolgorouki prend la plume, et écrit une lettre que vous allez lire, et l'adresse immédiatement au *Courrier du dimanche*. Celui-ci la reçoit et l'imprime sans hésitation aucune, sans se préoccuper des noms, étrangers à l'article de M. Michenski, qui y sont écrits à chaque ligne, sans se préoccuper du caractère de cette lettre, des allusions, des insinuations, je me trompe, des affirmations qui s'y dressent contre eux. Chose étrange! il reconnaît qu'il pourrait, qu'il devrait peut-être refuser à la lettre du prince Dolgorouki l'hospitalité de ses colonnes; il n'est pas nommé, il n'est pas désigné dans l'article; il ne peut y trouver le principe du droit de réponse; le *Courrier* reconnaît tout cela, et pourtant, avec une complaisance et un aveuglement qui me surprennent étrangement, il donne à cette lettre, je répète mon expression, l'hospitalité de son prochain numéro, du numéro du 6 mai 1860. Cet article du *Courrier* et la lettre du prince Dolgorouki sont la cause

véritable du procès, et j'aurais dû peut-être me borner à les lire, mais j'ai pensé qu'il était impossible de les placer sous vos yeux sans les faire précéder de l'article de M. Michensky. Voici d'abord l'article du *Courrier* signé du secrétaire de la rédaction :

« Le prince Dolgorouki adresse à notre directeur une longue lettre, non pas en réponse à l'article que nous avons publié sur son intéressant livre : *la Vérité sur la Russie*, mais à propos d'une anecdote qui s'y trouvait racontée. Bien que notre correspondant, M. Michenski, n'eût nommé ni le pays où le fait se serait passé, ni la personne qui aurait demandé une somme de 50,000 roubles, ni celle qui aurait eu à repousser une semblable proposition, et que, par conséquent, il eût couvert du plus inviolable anonyme cette anecdote ; bien enfin que notre correspondant eût pris le minutieux soin de dire, après avoir raconté l'incident : « *Ce n'est pas sans* « *doute avec le même sentiment d'appréhension que* « *nous abordons l'examen de la Vérité sur la Russie*, »

nous ne refusons pas la rectification que réclame de notre loyauté le prince Dolgoroukow, et nous insérons sa lettre. Encore une fois, nous aurions pu lui refuser cette publication. Nous avons établi hautement une distinction absolue entre l'auteur qu'on avait accusé d'avoir demandé 50,000 roubles, et dont nous n'aurions jamais consenti à nous occuper, et le prince Dolgoroukow, que le *Courrier du dimanche* s'est fait un plaisir de discuter, à propos de son ouvrage : *la Vérité sur la Russie.*

« Mais puisque le prince Dolgoroukow reconnaît dans l'anecdote de notre correspondant une calomnie qu'on avait cherché à propager contre lui, nous sommes sincèrement heureux de lui avoir offert l'occasion d'en faire une aussi bonne justice. »

Voilà, Messieurs, l'article du *Courrier ;* nous verrons plus tard quelles conséquences il faut en tirer contre lui. Voici maintenant la lettre du prince Dolgoroukow :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU *Courrier du dimanche*

Paris, ce 1er de mai 1860.

« Monsieur,

« Dans le numéro du 29 avril de votre journal, il y a un article de M. Michensky au sujet de mon livre : *la Vérité sur la Russie.* Je n'entends nullement entamer une polémique avec M. Michensky sur son appréciation de mon ouvrage ; je me bornerai à faire remarquer qu'il semble prendre plaisir à dénaturer mes intentions, en reportant sur la nation russe, aux admirables qualités de laquelle je rends toute justice, et dont je m'honore de faire partie, le blâme sévère, mais mérité, infligé à l'administration russe.

« Mais l'article de M. Michensky contient en plus une assertion attentatoire à mon honneur, une as-

sertion qui prend sa source dans la calomnie la plus infâme et dans le faux le plus audacieux qui ait jamais pu être commis, même en Russie, où l'impunité est assurée aux personnages haut placés et à leur entourage. »

Ainsi, le point de départ et le prétexte de l'anecdote racontée par M. Michensky n'est pas seulement un mensonge, c'est un *faux*. Quant au prince Dolgorouki, partie principale, témoin et acteur dans les faits auxquels l'anecdote se rattache, il va raconter la vérité, il va offrir au public le récit exact de cette odieuse et ténébreuse affaire :

« Pendant les dernières années de mon séjour en Russie, j'ai publié, en russe, quatre volumes de généalogies. Ce livre souleva de vives susceptibilités, et me valut de nombreux ennemis. Parmi les personnages dont les prétentions généalogiques n'étaient point admissibles se trouvait le maréchal

prince Michel Woronzoff. Pendant son dernier séjour à Pétersbourg, en 1856, il ne cessa de me solliciter de dire dans le quatrième volume, que j'allais faire paraître, que les Woronzoff actuels sont issus de l'ancienne maison des boyards Woronzoff (éteinte à la fin du XVIe siècle); il affirmait avoir en sa possession les documents à l'appui. Je savais que son assertion était contraire à la vérité; mais les égards dus à ses cheveux blancs d'octogénaire ne permettaient point une négation directe; je me bornai à lui répéter chaque fois qu'il m'en parla que je serais charmé de voir et d'examiner ces documents. M'étant rendu à la campagne, et comptant, à mon retour à Saint-Pétersbourg, mettre sous presse le quatrième volume, j'ai cru convenable, en souvenir des politesses dont m'avait comblé le vieux maréchal, de lui écrire que le volume paraîtrait bientôt, et que je regrettais vivement de n'être point à même de satisfaire à son désir, n'ayant point eu l'occasion de voir les documents historiques dont il m'avait parlé. C'était un acte de courtoisie vis-à-vis d'un

vieillard qui, plus d'une fois, avait conduit nos troupes à la victoire. »

Je demande la permission de m'arrêter ici. L'article est long, et par ce motif, peut-être, il importe, à chaque paragraphe qui contient une imputation, de bien mettre en saillie, sous vos yeux, les faits allégués et leur réfutation.

Voici donc le récit du prince Dolgorouki. Il était à Saint-Pétersbourg en 1856; il avait publié les trois premiers volumes de son ouvrage, le quatrième allait paraître. On le savait sans doute en Russie, le prince Woronzoff, comme les autres familles nobles intéressées dans une publication de ce genre. Le prince Dolgoroukov est assailli de sollicitations, et, parmi les plus empressées, sont celles du prince Woronzoff. Quel en est le but? Faire écrire, par le prince Dolgorouki dans son quatrième volume, une biographie mensongère contraire à la vérité, qui donnera aux Woronzoff actuels une descendance impossible, puisque les anciens boyards auxquels

ils prétendent se rattacher ont disparu dans le dernier de leur race au XVI[e] siècle. Le maréchal a des renseignements qui prouvent sa prétention. Le prince Dolgoroukov, quoi qu'il soit convaincu du mensonge de l'assertion du maréchal, témoigne cependant le désir de connaître les documents. On les lui promet, il ne les reçoit pas, et à la veille de publier son dernier volume, il écrit au maréchal, par égard pour ses cheveux blancs d'octogénaire; il lui demande les documents, il ne les reçoit pas.

Voilà le récit. Eh bien! je dis que c'est un audacieux mensonge; je ne dis pas une erreur, il faut appeler les choses par leur nom, mensonge que je prouverai, non par des affirmations intéressées, mais par des documents que mes adversaires ne récuseront pas. Cette preuve, je la ferai. Quant à présent, je passe outre et je poursuis la lecture de l'article :

« L'on peut juger de ma stupéfaction et de mon indignation en recevant du maréchal une lettre où

il me faisait l'injure de m'écrire, comme si dans la lettre que je lui avais adressée il avait trouvé un billet d'une écriture différente de la mienne, où on lui proposait de m'envoyer 50,000 roubles. Indigné, je répondis au maréchal par une lettre peu polie, où j'exigeais que l'original du billet en question fût produit. Mon projet était de provoquer une enquête judiciaire, et ne pouvant croire qu'un vieux guerrier pût manquer à ce devoir de loyauté, j'attendis en vain une réponse pendant plusieurs semaines. Dans l'état d'anarchie où se trouvent les tribunaux en Russie, la procédure n'étant chez nous qu'une fusion de l'arbitraire et de la versatilité, je savais bien que toute plainte portée contre un homme puissant à la cour aboutirait infailliblement à une fin de non-recevoir. Il ne me restait qu'à m'adresser à l'équité du gouvernement, et c'est ce que je fis sans aucun succès.

« Je revins à Pétersbourg; j'allai voir le ministre de la justice, le prince Basile Dolgoroukov; je lui

montrai la lettre du maréchal, je le priai d'en parler à l'empereur, et je demandai une enquête sévère. Le prince Basile me répondit que l'on ne pouvait procéder à une enquête dans une affaire où se trouvait impliqué un chevalier de Saint-André, un maréchal. Je lui demandai s'il existait, pour les maréchaux et les chevaliers de Saint-André, un privilége d'impunité pour des actes qui, chez les simples particuliers, constituent un crime de faux ? Le prince Basile me déclara qu'il ne parlerait point à l'empereur, qu'il n'y aurait point d'enquête, et se refusa même à prendre la lettre du maréchal pour la montrer à l'empereur. (Cette lettre se trouve dans mes papiers, déposés aujourd'hui en Angleterre.) Je répondis au prince Basile que j'espérais le voir revenir sur sa décision, et que je reviendrais lui en parler au bout d'une semaine. J'avais le projet, si l'on continuait à vouloir étouffer cette affaire, d'en publier le récit à l'étranger, afin d'obliger le maréchal lui-même à demander une enquête.

« Trois ou quatre jours après ma conversation

avec M. le ministre de la police, je dînais chez madame la baronne George de Meyendorff, née comtesse Stackelberg, et j'y appris qu'une dépêche télégraphique d'Odessa venait d'annoncer la mort du maréchal. Je racontai à M. et à madame de Meyendorff l'épisode dont je viens de parler, et ils doivent se souvenir du chagrin profond que m'inspira la mort du maréchal, à cause de l'impossibilité absolue, une fois lui décédé, d'arriver à une enquête.

« Aux personnes qui me connaissent, et même à celles qui savent les fureurs soulevées par mon livre : *la Vérité sur la Russie*, les explications sont inutiles ; mais je crois de mon devoir de les donner au public, qui ne me connaît point.

« M. Michensky, dans son article, dit « que le signataire, moyennant cette taxe, s'engageait à annuler les documents qu'il disait avoir en sa possession et qui rendaient incontestables selon lui, l'origine et la descendance directe du personnage auquel il s'adressait. »

« Si M. Michensky et les misérables qui lui ont transmis cette calomnie, connaissaient bien l'histoire de Russie, ils auraient su que ces documents ne peuvent être détruits, par la raison toute simple qu'ils se trouvent dans le domaine public. Le principal d'entre eux, le *Livre de velours*, recueil officiel de généalogies où l'extinction des anciens Woronzoff se trouve constatée, et a été imprimé en 1787, et l'original officiel de ce livre, se trouvent en dépôt au département héraldique du Sénat de Pétersbourg. Aux yeux de tout homme impartial, ce fait seul est la preuve évidente que le billet en question est un faux.

« M. Michensky dit : « Le prince fit autographier l'épître et en expédia la copie à des milliers de lecteurs. Le prince, mort dans l'automne de 1856, n'a pu faire autographier le billet que de son vivant. Comment se fait-il que, durant quatre années consécutives, aucune copie ne soit tombée, ni sous mes yeux, ni sous les yeux de mes amis? Comment ces

copies ont-elles pu ne point arriver à la connaissance du gouvernement russe, auquel l'entretien de sa nombreuse police secrète coûte si cher ? et si ces copies étaient connues du gouvernement, pourquoi ce dernier n'a-t-il point procédé à une enquête? Comment se fait-il que ces copies n'ont fait leur apparition qu'après la publication du livre : *la Vérité sur la Russie*? Pourquoi le maréchal Woronzoff n'a-t-il point demandé une enquête, qu'on ne lui aurait point refusée, à lui? Pourquoi n'a-t-il point répondu à la lettre dans laquelle j'exigeais la production de l'original du billet?

« Je ne veux point troubler la cendre d'un mort, mais je dois dire que cet épisode projette une lueur honteuse sur l'administration russe, et vient complétement à l'appui de ce que je dis dans mon livre. En Russie, quand on a affaire à un homme puissant en cour, il n'y a plus ni justice ni équité. Voilà un faux évident qui vient d'être commis, et le ministre de la police, un homme personnellement

intègre, mais imbu des funestes traditions du despotisme asiatique, se refuse à toute enquête par la raison qu'un chevalier de Saint-André, un maréchal y serait impliqué ! L'on se croit au fin fond de l'Asie ! Je somme M. Michensky de produire la copie de l'épître dont il a parlé et de nommer les personnes qui la lui ont remise? S'il ne le fait point, je me verrai obligé de lui intenter, ainsi qu'à votre journal, un procès en diffamation.

« Je réclame de votre loyauté, Monsieur, l'insertion de ma lettre dans le prochain numéro de votre journal, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération. »

Voilà, Messieurs, l'article. Je vous l'ai lu, vous le connaissez tout entier. Ce que j'ai fait tout à l'heure pour un de ses paragraphes, je vous demande à le faire pour un autre bien plus important au point de vue de l'appréciation, non pas matérielle, mais morale de ce procès.

Le prince Dolgoroukow raconte qu'un jour il reçoit avec une stupéfaction et une indignation faciles à comprendre une lettre du maréchal prince Woronzoff, lettre dans laquelle on lui faisait l'injure de lui écrire, comme si dans la lettre qu'il avait adressée, lui, au maréchal, celui-ci avait trouvé un billet d'une écriture différente de la sienne, et où on lui proposait d'envoyer au prince Dolgoroukow 50,000 roubles.

Il est indigné, et il adresse immédiatement au maréchal Woronzoff une lettre peu polie. Il veut demander une enquête et il exige, c'est son expression répétée à différentes reprises dans l'article, il exige la représentation de l'original du billet. Quatre semaines s'écoulent sans qu'il reçoive à cette sommation une réponse.

Eh bien! Messieurs, ce que je disais tout à l'heure des prétendues sollicitations biographiques du prince Woronzoff, je le redis à l'occasion du récit tout entier que vous venez d'entendre ; C'est un men-

songe, et, vous allez le voir tout à l'heure, un mensonge attesté par une lettre incontestable du prince Woronzoff, mieux encore, par la lettre même, originale et incontestée du prince Pierre Dolgoroukow.

Maintenant, ai-je besoin de faire ressortir à vos yeux le caractère de l'article? Ai-je besoin de dire qu'il y a là, en fait, une injure et en même temps une diffamation? Est-ce que le maréchal Woronzoff n'est pas accusé d'être l'auteur, tout au moins le complice, d'un faux caractérisé? Est-ce qu'en lisant le récit de l'entrevue du prince Dolgoroukow avec le ministre de la police russe, il est possible de résister à cette évidence qu'il accuse le maréchal Woronzoff d'un faux, quand il répond au ministre de la police : « Ici, en Russie, il n'y a pas de justice possible à l'occasion d'un fait qui, s'il s'agissait d'un simple particulier, constituerait un crime de faux? » Quand cela est répété, non pas une fois, mais trois fois dans le courant de l'article, cela, Messieurs, est évident.

Le sentiment qu'a éprouvé, à la lecture de cet article, la famille du maréchal prince Woronzoff, son fils surtout, dans lequel seul aujourd'hui se personnifie ce nom illustre, je n'essaierai pas de le peindre devant vous ; ma parole serait faible et répondrai mal aux sentiments que chacun de vous devine, parce qu'ils sont dans le cœur de chacun de vous.

Mais qu'était donc ce maréchal qui, comme le dit le prince Dolgoroukov, avait conduit les troupes de la Russie à la victoire, et dont la mémoire, quand il n'était plus là pour se défendre, était ainsi indignement outragée! Qu'était-il donc? Mon Dieu! Messieurs, il s'agirait du plus obscur des particuliers, qu'il appartînt à la Russie ou à un autre pays, le problème serait absolument le même. La diffamation, qu'elle s'attache à une mémoire obscure ou glorieuse, est une offense à cette mémoire, un outrage à l'honneur d'une famille, une violation de la loi ; tous sont intéressés au même titre à ce que de telles attaques ne restent pas impunies. Mais, à côté du problème légal,

le même pour tous, il y a, dans un procès de cette nature, un problème moral à la solution duquel concourent à un haut degré le nom de la victime, sa condition en ce monde, la réputation qu'elle a laissée parmi les hommes. C'est pour cela que je vous demande la permission, avant d'entrer dans la discussion, de vous dire quelques mots rapides ; je ne veux pas écrire une biographie à l'audience touchant le prince Woronzoff. Si ce nom appartenait à la France, si les œuvres de sa vie s'étaient accomplies parmi nous, sous nos yeux, je me bornerais à le prononcer; ce nom dirait à lui seul, mieux que ne pourraient le faire mes paroles, ce qu'a été l'homme illustre pour la mémoire duquel je viens demander raison d'indignes calomnies. Mais ce nom est étranger; vous ignorez la vie de celui qui l'a porté, ses origines, ses titres à l'admiration et au respect, et vous me pardonnerez de vous les dire en quelques mots.

Le prince Woronzoff, le père de celui pour lequel je plaide, aurait pu se passer de l'illustration de ses

aïeux. S'il avait été le premier de sa race, il aurait pu dire comme ce héros des guerres de la République et de l'Empire qui, sergent aux gardes, était devenu par son courage maréchal de France et duc de Dantzick, il aurait pu dire : « Moi aussi, je *suis un ancêtre.* » Sa longue vie a été consacrée tout entière au service de son pays. Elle s'y est usée dans les travaux de la paix et dans ceux de la guerre. Et quand, au couronnement de l'empereur Alexandre II, un titre glorieux lui était conféré, nul en Russie, pas même le prince Dolgoroukov, n'a songé à y voir autre chose que la plus légitime des récompenses. Et, en effet, en parcourant à grands traits cette noble et longue vie, il est impossible de lui refuser, même sans le connaître, un tribut d'admiration ; et il sera impossible d'imaginer un instant qu'il eût pu se rendre coupable, je ne dis pas d'un faux, mais même de ces sollicitations misérables et qu'une mesquine vanité n'excuserait pas même dans un tel homme. Sa vie que je viens de résumer en deux mots, il faut que vous la connaissiez en détail... Rassurez-

vous et pardonnez-le-moi... Je n'abuserai pas de votre patience : quelques traits rapides suffiront au tableau. Il est né, pour ainsi dire, dans la libre Angleterre car il venait de naître, quand son père fut nommé, par Catherine, son ambassadeur dans ce pays. Il y vécut jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans. C'est là que son âme et son intelligence s'ouvrirent et qu'il reçut des impressions qu'il devait garder toute sa vie. Il fut élevé au milieu de cette aristocratie anglaise dont je n'ai pas besoin de faire l'éloge. Il y rencontra entre autres, comme compagnon de son enfance et de sa jeunesse, un homme qui a présidé bien des fois pendant sa longue carrière et qui préside encore aujourd'hui aux destinées de son pays. Je veux parler de lord Palmerston. Quand Paul mourut, Woronzoff revint en Russie et fut attaché à Alexandre en qualité de chambellan. Mais bientôt, lassé des loisirs inutiles d'une charge de cour, il avait sollicité un emploi où il pût trouver plus de périls, plus de gloire et se créer des titres plus légitimes à l'estime de ses concitoyens. Ses désirs avaient été

entendus et jusqu'en 1805 ou 1806, son activité et son courage avaient eu pour théâtre ces provinces du Caucase qui devaient encore, au déclin de sa vie, être témoins de ses dernières luttes et de ses efforts les plus glorieux. En 1807, il prenait sa part, et une part glorieuse, à la lutte engagée entre son pays et la Turquie, et puis, quand, en 1812, nos armées franchirent la Vistule et vinrent affronter les rigueurs du climat plus encore que le courage des hommes, Woronzoff défendit son pays contre nous. Il assistait comme général de brigade à cette héroïque bataille de la Moskowa à laquelle se rattachent tant de souvenirs immortels, et il y recevait de glorieuses blessures. Il prenait part aux campagnes de 1813, de 1814 et de 1815, et restait en France à la tête du contingent russe de l'armée d'occupation. Si tristes que soient, pour un cœur français, ces pages douloureuses de notre histoire, elles ne sauraient dispenser de la justice, et je suis heureux de pouvoir dire que, dans ce commandement difficile, sans manquer à son devoir, Woron-

zoff sut conquérir et mériter la sympathie et la reconnaissance de ceux-là mêmes auxquels s'imposait cette invasion prolongée.

Le siége de son commandement était Besançon, et l'étranger qui visite la bibliothèque de cette importante cité peut rencontrer quelque part un buste qui n'est pas celui de ses concitoyens : c'est le buste de Woronzoff, placé là par la ville reconnaissante, en souvenir, je ne dirai pas des bienfaits du vainqueur, mais des maux qu'il a épargnés.

Il rentrait en Russie en 1818, avec le corps d'armée qu'il avait commandé, et bientôt s'ouvrait pour lui une carrière nouvelle, qui aurait suffi à elle seule pour la gloire de son nom. Le duc de Richelieu revenait en France prendre, dans les conseils de la Restauration, la place à laquelle ses talents, autant que le nom glorieux qu'il portait, semblaient l'appeler. Il avait, qui ne le sait? administré pendant longtemps la Crimée. Il avait créé Odessa, créé le commerce de la mer Noire, préparé, en un mot, les

éléments d'une prospérité que l'avenir devait féconder. Woronzoff fut appelé à l'honneur de lui succéder, de continuer et de développer son œuvre. De 1820 à 1844, c'est-à-dire pendant près de vingt-cinq ans, il a été investi de ces fonctions de gouverneur d'Odessa et de la nouvelle Russie. Ce qu'il a fait pendant cette longue période, les institutions qu'il a fondées, les améliorations qu'il a introduites, les progrès qu'il a réalisés, je n'entreprendrai pas de vous le dire, votre audience n'y suffirait pas ; je dépasserais mon but et votre patience. Si je pouvais en présenter le récit, vous y trouveriez, à côté d'un génie actif, supérieur, les traces visibles des influences libérales qui avaient soufflé sur son berceau, en Angleterre.

Cette œuvre pacifique avait été interrompue à peine en 1829, par la part qu'il avait prise à la campagne qui aboutit au traité d'Andrinople ; elle durait depuis vingt-quatre ans, depuis un quart de siècle, lorsqu'en 1844 il fut appelé à commander

l'armée du Caucase, avec des pouvoirs extraordinaires. Il a consacré dix années de sa vie à cette tâche nouvelle. Ce qu'elle a été, je n'ai pas besoin de le dire : un mot suffira pour vous l'indiquer : les défilés du Caucase étaient occupés par Schamyl.

Souvenez-vous, Messieurs, de nos luttes en Algérie, souvenez-vous de celui qui tint si longtemps nos armées en échec, de ce glorieux ennemi dont la reconnaissance a conquis le cœur à la France, et vous aurez une idée des luttes, des fatigues, des périls que Woronzoff a eu à subir dans cette longue campagne. Il semble qu'il y ait pris pour devise celle d'un illustre maréchal qui voulait conquérir par l'épée et civiliser par l'œuvre pacifique de l'agriculture. Il n'y révéla pas seulement les fortes qualités de l'homme de guerre ; mais là, comme en Crimée, à côté du soldat, il s'est trouvé en lui un administrateur, un organisateur habile, consolidant par les idées, par les institutions, lés conquêtes de son épée, mettant en œuvre les leçons qu'il avait

reçues dans un pays libre, préparant ainsi la domination définitive de la Russie sur des contrées qui ont tenu si longtemps sa puissance en échec.

Il avait soixante-treize ans lorsque, en 1854, vaincu par la maladie plus encore que par l'âge, il demanda et obtint une retraite que la mort devait suivre de près, retraite qui ne fut pas tout à fait stérile, car il fut appelé à présider une commission créée pour la défense des places. Et quand cette guerre de Crimée, à laquelle son âge et ses infirmités ne lui avaient pas permis de prendre part, sembla toucher à son terme par un exploit glorieux pour nos armes, il rendit encore service à son pays et à l'humanité, en conseillant au jeune empereur qui venait de succéder à son père la paix avec la France.

Une récompense suprême l'attendait. Bientôt après, avant qu'il ne quittât cette terre, il fut, comme je l'ai dit, créé maréchal, lors du couronnement d'Alexandre. Le maréchalat n'est pas en

Russie, comme en France, une institution régulière permanente, et ce titre, glorieux chez nous assurément, semble avoir en Russie quelque chose de plus exceptionnel. C'est un titre unique, comme celui de connétable, comme celui que le grand roi conférait à Turenne, et qui s'est retrouvé de nos jours pour celui qu'on a pu appeler en riant une *illustre épée*, un des compagnons du grand Empereur, illustré sur vingt champs de bataille, sans parler de celui de Toulouse, et qui, malgré des critiques adressées à sa gloire, restera glorieux devant la postérité.

Cet honneur suprême du maréchalat semble marquer pour le prince Woronzoff le terme de sa vie ; car, quelques jours après le couronnement, il mourait le 8 novembre 1856.

Telle a été, résumée à grands traits, l'existence du maréchal prince Woronzoff, telles sont ses œu-

vres. Et voilà, Messieurs, la noble et pure mémoire insultée par le prince Pierre Dolgoroukov! Voilà l'homme, voilà le nom auquel on accole, d'une part, ces misérables intrigues que la vanité n'excuserait pas chez un si grand homme, et en même temps ces actes honteux que le prince Dolgoroukov a qualifiés et qu'il appelle un crime de faux.

Je vous ai dit ce qu'était l'homme attaqué. C'est le moment, avant d'entrer dans la partie la plus grave de ma discussion, de revenir en arrière et de vous démontrer si je le puis, et je le pourrai, ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans le récit offert aux lecteurs du *Courrier du dimanche* dans la lettre du 1er mai 1860.

Je l'ai dit et je le répète, tout cela est mensonge, et vous allez, Messieurs, en juger.

Mais le mensonge, quand il veut être habile, prend souvent, presque toujours, le vrai pour point de dé-

part. C'est ce qui se rencontre dans la cause. Il y a dans le récit une part de vérité, et cette part la voici. Le prince Pierre Dolgoroukov, comme il le raconte, est en effet l'auteur d'une biographie que je ne connais pas, et qui devait avoir quatre volumes, dont trois volumes étaient déjà publiés. Qu'en 1856, le maréchal prince Woronzoff ait eu la pensée très-naturelle d'offrir au biographe volontaire de la noblesse russe des documents sur les origines de sa famille, de la famille Woronzoff, il n'y a rien là assurément que de légitime. Il est possible que le prince Woronzoff ait rencontré dans les salons de Saint-Pétersbourg le prince Dolgoroukov, qui habitait encore la Russie à cette époque; cela est possible, vraisemblable, vrai même, si l'on veut: je n'ai aucun intérêt à le contredire. Que des conversations se soient engagées entre eux au sujet de la publiblication du prince Dolgoroukov ; que le prince Woronzoff, je le répète, ait parlé de documents qu'il avait en sa possession et qui étaient de nature à affirmer, à prouver ses prétentions à une descendance an-

cienne et illustre, je n'ai aucune espèce d'intérêt à le méconnaître. Mais ce que vous ne croirez pas, c'est que le prince soit descendu à ces misérables, à ces méprisables sollicitations dont parle l'auteur de l'article. Est-il vrai, comme le dit la lettre du 1er mai 1860, qu'en même temps qu'il affirmait l'existence dans ses mains de documents propres à justifier ses prétentions, en même temps qu'il offrait à Dolgoroukov de les lui remettre, le maréchal se soit abstenu de les envoyer? Est-il vrai que Dolgoroukov ne les ait point eus en sa possession; qu'il en ait été réduit à solliciter, solliciteur impuissant, la remise de ces documents? Voilà, Messieurs, où est le mensonge. J'entre ici dans le récit des faits, dans la lecture des documents que vous aurez à apprécier tout à l'heure au double point de vue matériel et moral. Les faits, les voici.

En 1856, le maréchal prince Woronzoff était à Wilbad, où l'avait appelé le soin de sa santé ébranlée. Il n'y était pas seul; sa femme était là, et en

même temps qu'elle des personnes considérables, une entre autres qui occupe en Angleterre un rang éminent. Ces personnes étaient là quand, le 7 juillet, arrive à Wilbad un pli cacheté et scellé aux armes du prince Pierre Dolgoroukov. Le cachet est brisé en présence des témoins dont j'ai parlé, le pli est ouvert ; sous ce pli étaient deux choses : une lettre, celle dont je viens d'indiquer la date de réception, écrite et signée de la main du prince Dolgoroukov et portant la date du 4/16 juin 1856, et un billet anonyme d'une écriture contrefaite. Nous articulons ces faits, nous en offrons la preuve.

La lettre signée était ainsi conçue :

« Mon prince,

« Je m'occupe en ce moment à mettre la dernière main au quatrième volume de mon livre *généalogique;* dans ce volume se trouveront les Wéliaminov, et par conséquent les anciens Woronzoff. J'examine scrupuleusement les papiers que Votre Atesse

m'a envoyés, et jusqu'à présent il m'a été impossible de découvrir dans les vieux documents et les chroniques des preuves de l'authenticité des papiers en question. Les sentiments de respect et d'admiration que je professe pour Votre Altesse m'auraient rendu bien doux le plaisir de vous être agréable, mais je serai obligé d'imprimer l'article d'une manière complétement opposée à celle que vous auriez désirée, mon prince, si vous ne vous pressez point de m'envoyer des documents supplémentaires qui, éclaircissant les passages obscurs, auraient pu lever toutes les difficultés.

« Le temps marche (c'est une expression que je vous recommande, j'y reviendrai tout à l'heure), le temps marche : il faut se hâter dans l'envoi des documents.

« Je resterai ici, à la campagne, jusqu'aux premiers jours d'octobre. Mon adresse est... ceci est en russe, je ne le lis pas, je ne sais pas le russe.

« Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage du profond respect et du sincère dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-obéissant serviteur,

« Prince PIERRE DOLGOROUKOV. »

Ainsi, Messieurs, pas d'équivoque : les documents avaient été réunis ; le prince Dolgoroukov les avait examinés ; il n'avait trouvé, dit-il, ni dans eux-mêmes, ni dans les documents publics extérieurs la preuve de leur authenticité, et il demandait des documents ultérieurs qui pussent, éclaircissant les faits obscurs, lui permettre de faire ce que désirait le maréchal. Donc les documents ont été envoyés, donc le maréchal n'a pas été infidèle à sa parole, donc le prince Dolgoroukov n'a pas eu à sommer le maréchal d'exécuter la promesse qu'il lui avait faite.

Voici maintenant ce que contenait le billet anonyme :

« Son Altesse le pricce Woronzoff a un moyen *sûr* de faire imprimer sa généalogie dans la ***Ross Rodos Kniga*** (ce qui en russe veut dire : livre biographique de Russie), telle qu'il la veut, c'est de faire cadeau au prince Pierre Dolgoroukov d'une somme de 50,000 roubles argent; alors *tout* se fera suivant ses désirs. *Mais il n'y a pas de temps à perdre.* »

Quel est, Messieurs, l'auteur de ce billet anonyme? Je ne le recherche pas, je ne le discute pas quant à présent, je raconte. Mais le tribunal n'oubliera pas que le billet anonyme se trouvait renfermé sous le même pli, scellé des mêmes armes que la lettre signée par le prince Dolgoroukov, et dont on ne conteste en aucune façon l'authenticité.

Les sentiments qui soulevèrent le prince Woronzoff à la lecture de ce billet audacieux, je n'ai pas besoin de le dire, chacun les devine. Il y a dans sa famille une tradition; je parle de cette tradition, j'en

parle en présence de son fils, de Simon Woronzoff; le maréchal, quels que soient les termes de sa réponse, que je vais lire, le maréchal n'hésita pas à penser que la main qui avait écrit la lettre authentique et celle qui avait tracé le billet anonyme, l'invitation aux 50,000 roubles, étaient une seule et même main.

Cependant il s'agissait du prince Pierre Dolgoroukov après tout, c'est-à-dire de l'un des grands noms de la Russie. Fallait-il, comme on le dit vulgairement, briser les vitres, l'accuser en s'adressant à lui d'une façon directe et précise? Fallait-il, obéissant à un légitime sentiment de mépris, rompre toute espèce dé relations avec lui? Le maréchal prince Woronzoff ne pensa pas que sa conduite dût être celle-là; il pensa que des ménagements pouvaient être gardés en la forme; mais il fallait répondre sans retard, sur l'heure, pour ainsi dire. C'est ce qu'il fit; il avait reçu la lettre le 25; le 27, le surlendemain, il écrivait la lettre que voici :

« Au prince Pierre Dolgoroukov.

« Mon prince,

« Je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 4/16 juin. Vous me demandez des documents en addition à ceux que je vous ai remis à Pétersbourg, et qui me paraissaient suffisants pour prouver que les Woronzoff actuels étaient de la même race, et descendaient de père en fils de ceux qui ont joué un grand rôle dans notre histoire jusqu'à leur ruine par le tzar Ivan Wassiliewitch. Après avoir examiné ces documents, vous m'avez dit franchement qu'ils ne vous avaient pas entièrement persuadé du fait qui nous paraît à nous si clair, mais que, pour toute justice dans la controverse, vous imprimeriez dans votre prochain volume tout ce que je vous ai communiqué, laissant au public de juger la controverse. A présent vous me demandez de nouveaux documents que je ne puis avoir, encore moins ici à Wilbad, en me pres-

sant de le faire immédiatement, parce que vous êtes en train de publier votre quatrième volume, où il s'agira des Wéliaminov, et par conséquent de ce que vous appelez les anciens Woronzoff. Il dépend de vous de faire là-dessus tout ce que vous voulez; mais comme je crois à la vérité des documents que je vous ai livrés, et que je ne voudrais pas qu'il soit dit sans contestation que les Woronzoff actuels n'ont rien à faire avec les anciens, et que nous descendons de quelque vagabond, qui aurait pris seulement depuis environ cent cinquante ans le nom d'une famille de laquelle il ne descendrait pas, je me réserve le droit de protester par une publication de ma part, de soumettre au jugement du public le sujet des controverses existantes sur ce point entre nous. Permettez-moi, en attendant, de vous remercier pour la peine que vous vous êtes donnée dans toute cette affaire; je regrette seulement que vous ne jugiez pas possible de me tenir la promesse que vous m'aviez faite de mettre mes documents en regard avec les pièces que vous aviez déjà

sur notre famille, sans donner une opinion décisive de votre part là-dessus, et laissant la chose au jugement du public.

« Veuillez agréer l'assurance des sentiments distingués que je vous porte. »

Puis, à la suite, vient un *post-scriptum*. Ce n'est pas seulement dans les lettres des femmes, comme on l'a dit avec autant d'esprit que de vérité, que l'on rencontre au post-scriptum la pensée vraie qui les inspire. Vous allez en juger par celui que je vais vous lire :

« P. S. *J'ai trouvé, à ma grande surprise, dans votre lettre une zametka non signée et d'une main* QUI ME PARAIT DIFFÉRENTE DE LA VÔTRE, DONT JE VOUS ENVOIE CI-JOINT LA COPIE. *Vous saurez peut-être apprendre qui a* OSÉ *envoyer une pareille zametka dans une lettre cachetée par vous et de votre cachet.* J'AI CRU DEVOIR GARDER L'ORIGINAL AVEC LA LETTRE

QUE VOUS AVEZ BIEN VOULU M'ÉCRIRE, *et quand nous nous verrons*, JE SERAI PRÊT A VOUS REMETTRE CETTE ZAMETKA, *dans l'idée que peut-être vous voudrez en faire usage pour découvrir la main qui l'a écrite.* »

Eh bien, Messieurs, je ne crois pas me faire illusion. Pour qui sait lire, pour qui sait comprendre les délicatesses qui appartiennent à certaines intelligences, à des hommes élevés dans certaines conditions sociales, je dis qu'il y a là, non pas sans doute l'affirmation brutale, mais la pensée transparente et claire qu'aux yeux du prince Woronzoff, cette zametka non signée, le prince Dolgoroukov en était l'auteur. Ce que je remarque, ce que vous retiendrez comme moi, c'est que le maréchal envoie une copie de cette pièce, et qu'il garde l'original. Pourquoi? Est-ce pour l'anéantir, pour la soustraire à une vérification, à une enquête? Au contraire. Il se dit et il dit nettement dans ce post-scriptum : Le prince Dolgoroukov comprendra qu'il est de son hon-

neur, qu'il doit être par conséquent dans sa volonté la plus énergique de se mettre en voie « d'apprendre qui a osé envoyer une pareille pièce dans une lettre de lui Dolgoroukov, et fermée de son cachet. » Le maréchal ne la garde pas pour la cacher, il offre de la lui remettre, « dans l'idée peut-être qu'il voudra en faire usage pour découvrir la main qui l'a écrite. »

Voilà qui est clair.

Que répond le prince Dolgoroukov? Rappelez-vous sa lettre au *Courrier du dimanche* : il est « stupéfait et indigné ; » il écrit au maréchal « une lettre peu polie, » ce sont ses expressions. Il veut une enquête, et pour qu'elle soit efficace, il exige impérieusement du maréchal la remise de ce document. Voilà ce qu'il affirme en 1860 ; voyons ce qu'il écrit en 1856, et j'espère que le procès sera jugé dans vos esprits. Il répond, à la date du 15 juillet 1856, la lettre que voici :

« Mon prince,

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre de Wilbad du 27 juin. — 9 juillet. J'ai été stupéfait en lisant, dans cette lettre, que vous aviez trouvé dans la mienne un billet à écriture inconnue et en parcourant la copie du contenu de ce billet que vous m'avez envoyée ; j'aurais été bien curieux de savoir qui a osé se permettre ce tour audacieux, cette action qui n'a pas de nom ! »

Vous auriez été *curieux!* C'est une curiosité bien facile à satisfaire ; le maréchal va au-devant de vos désirs.

Voilà tout ce qu'il dit, et puis, sans plus de façon ni d'indignation, il continue ainsi :

« *Pour en revenir*, *mon prince*, *à la question généalogique*, sur laquelle nous avons chacun notre manière de voir différente, vous me dites, dans

votre lettre, qu'après la publication, en hiver, du quatrième volume de mon livre généalogique, vous publierez une protestation. C'est très-juste : chacun a le droit de protester contre un livre imprimé ; mais une fois cette polémique engagée, je me réserve, à mon tour, de faire alors paraître une contre-protestation, appuyée sur des faits et des preuves irréfutables. Le public jugera.

« Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respect.

« Prince Pierre DOLGOROUKOV. »

Je m'abstiens, Messieurs, de toute espèce de réflexion, je laisse cette lettre à l'appréciation de vos consciences.

Depuis, cette lettre n'a été suivie d'aucune autre; le prince Dolgoroukov n'en a pas adressé une seule au maréchal prince Woronzoff, qui, de son côté, vous le comprenez sans peine, n'ayant aucune rai-

son d'écrire, s'est abstenu. Il est mort le 8 novembre 1856, à quelques mois, par conséquent, de cette correspondance et de ces faits. Quant au quatrième volume des *Généalogies*, il a paru quand le maréchal prince Woronzoff avait fermé les yeux. Le prince Dolgoroukov a-t-il été fidèle à cette promesse invoquée par le maréchal ? Non, le livre a paru sans tenir compte des documents, sans les publier, sans en dire un mot ; et, vous l'avez deviné, au lieu de rattacher la famille Woronzoff aux anciens boyards, il la fait descendre de je ne sais quelle souche obscure, vers le XVIIe siècle sans doute. Après cette publication tout est resté dans le silence. La famille n'a pas même songé à une publication contradictoire : tout cela a été oublié, enfermé dans la tombe du maréchal. Tout entier à son deuil et à ses regrets, son fils ne songeait guère à protester contre des erreurs généalogiques, quel qu'en fût, d'ailleurs, le mobile.

Ces faits, accomplis en 1856, dormaient dans l'ou-

bli du passé, lorsqu'ils ont été réveillés dans les conditions que vous savez par l'article de M. Michensky d'une part, et de l'autre par la lettre du 1er mai 1860. Je laisse à vos consciences le soin d'apprécier quelle a dû être l'impression du prince Woronzoff quand ces publications sont tombées sous ses yeux.

Pour sentir l'outrage sanglant fait à une mémoire illustre et vénérée, l'outrage fait au fils dans l'honneur de son père, il n'avait à consulter que son cœur. Mais quel parti devait-il prendre? Fallait-il répondre au *Courrier du dimanche?*

C'était un moyen, et le premier qui se présentait à la pensée. Fallait-il s'adresser à la justice? aurait-elle des réparations pour une telle offense? Ses conseils n'hésitèrent point. Il y avait là une injure, une diffamation évidentes; la loi ne pouvait être ni muette ni impuissante. Mais quelle juridiction fallait-il saisir? Messieurs, nous étions au lendemain

de ce débat célèbre qui retentissait encore, dans lequel un prince de l'Eglise était accusé de diffamation envers la mémoire d'un de ses prédécesseurs. La Cour de cassation venait de rendre un arrêt mémorable, précédé, préparé par un rapport que je considère, en ce qui me touche, comme un de ses plus beaux titres à notre estime et à notre respect. La diffamation envers la mémoire des morts était un délit et la police correctionnelle était compétente. Le tribunal correctionnel nous était donc ouvert; nous n'avons pas voulu de cette juridiction qui est la vôtre, cependant, sous une autre forme; pourquoi? Parce que la loi, dans une pensée de paix publique, fidèle jusqu'au bout au but qu'elle se propose, frappe d'interdit la publicité des débats en matière de diffamation; parce que, loin de redouter la publicité, la famille Woronzoff voulait appeler sur ces débats une lumière éclatante; parce que, dans ma bonne foi, j'imaginais qu'en changeant de juridiction, un tel procès cessait d'être soumis aux restrictions de la loi de 1819; que, de-

vant vous, la publicité était la règle; que rien, si ce n'est votre volonté, ne mettait le scellé sur vos audiences, et qu'en conséquence ces diffamations, ces injures propagées contre le nom du maréchal Woronzoff par le prince Dolgoroukov trouveraient non-seulement dans la solennité de vos débats, mais dans leur publicité que j'appelle de tout mon cœur, de tous mes vœux, une réparation éclatante. Ma conviction, m'assure-t-on, serait une erreur, la loi ferait obstacle à cette publicité, et les journalistes, dans un sentiment que je comprends, celui de leur conservation, non-seulement hésiteraient devant cette publicité, mais la refuseraient, à moins, je ne dirai pas du consentement de la loi qui ne le peut donner, mais de celui de l'une et de l'autre des parties. Quant au mien, je le donne ; quant à celui de mon adversaire, je n'en suis pas le maître ; mais je le dis ici : c'est dans la pensée que ces débats seraient publiés, et par votre audience, et par la publicité des journaux, que j'ai choisi cette juridiction et non une autre. Fasse le tribunal, s'il le peut,

que mes espérances ne soient pas trompées, afin que je n'aie pas, je ne dirai pas ce remords, mais cette déception et ce regret!

Ceci dit, j'aborde, et je ne vous y arrêterai pas longtemps, j'espère, j'aborde la discussion.

Si je voulais démontrer uniquement qu'une injure, une diffamation existent et que je dois en obtenir la réparation; si je me proposais uniquement d'établir que de cette diffamation le prince Dolgoroukov en est l'auteur ou le complice, que le journal en est l'auteur dans la personne de M. Laurent, je considérerais ma tâche comme accomplie. Quant au prince Dolgoroukov, c'est incontestable ; quant au journal, ce n'est pas moins évident, devant vous surtout, devant la juridiction civile. Si je ne pouvais pas invoquer contre lui l'intention que je ne lui prête pas de diffamer la mémoire du maréchal Woronzoff, je pourrais tout au moins lui reprocher une imprudence suprême, une faute, et

invoquer contre lui l'art. 1382 du Code Napoléon. Comment ! en effet, vous reconnaissiez, d'une part, que le prince Pierre Dolgoroukov dans cette anecdote qui est le point de départ du procès, n'est ni dénommé, ni désigné. Vous n'avez donc pas à le désintéresser d'attaques qui ne le touchent en rien. D'un autre côté, la famille Woronzoff, le prince Michel Woronzoff ne sont pour rien dans l'article de M. Michensky; rien ne les met en cause, en scène, et vous acceptez sans scrupule et sans examen une lettre en réponse pleine de ces insinuations, de ces accusations, de ces diffamations, de ces calomnies! Vous êtes coupables de légèreté tout au moins, d'imprudence grave, si ce n'est aux yeux de la loi pénale, dont je n'ai pas à m'occuper, au moins aux termes de la loi civile, et cela me suffit pour obtenir une condamnation contre le prince Dolgoroukov et contre vous. Ce serait toute ma discussion si je voulais seulement démontrer la diffamation et une faute, et obtenir de l'argent à titre de réparation. Je n'en demande pas ; si mes conclusions tendent à une condamnation aux dommages-intérêts qu'il

plaira au tribunal de fixer, c'est parce qu'une sanction est nécessaire ; ce ne sera rien, si le tribunal le veut; l'honneur du maréchal Woronzoff ne s'estime pas au poids de l'or. Mais si je m'arrêtais là, si votre justice n'allait pas au delà, j'aurais poursuivi une satisfaction insuffisante. Au fond de ce procès, il y a un problème à résoudre. Dans les écritures signifiées au cours du procès et dont le prince Dolgoroukov est l'auteur ou l'inspirateur, car sa pensée personnelle y éclate à chaque ligne, on a posé la question dans des termes que j'accepte et que voici :

« Il y n'a pas à s'y tromper, un faux a été commis ou une tentative odieuse a été pratiquée.» Eh bien ! oui, vous avez raison : ou un faux a été commis, nous verrons par qui ; ou une tentative odieuse a été pratiquée à l'encontre du maréchal Woronzoff, et je soutiens que c'est par vous. Mon procès n'a pas d'autre but.

Je dis au prince Dolgoroukov : Vous n'êtes pas

seulement un diffamateur, vous êtes un calomniateur. Ce que vous appelez un faux, en l'appliquant au maréchal Woronzoff, est votre œuvre à vous; c'est vous qui avez écrit ce billet anonyme, reçu par le prince dans les circonstances que j'ai racontées dans cette lettre scellée de vos armes, à côté de cette lettre que vous reconnaissez comme votre œuvre. Voilà ce que nous articulons et ce que nous offrons de prouver ; voilà, Messieurs, l'objet des conclusions subsidiaires que j'ai prises à votre barre, dont je ne crois pas le succès nécessaire, car je demande à faire une preuve, et je suis en présence d'une preuve dès à présent faite, et voici comment je veux l'établir.

Ce billet anonyme , que je faisais passer tout à l'heure sous vos yeux a un auteur; il n'est pas tombé du ciel, on ne peut lui appliquer ce que disait Montesquieu de son œuvre immortelle avec plus d'orgueil que de vérité peut-être : *Prolem sine matre natam*. Ce billet anonyme a donc un auteur; cet

auteur quel est-il ? Est-ce le prince Woronzoff? Je ne veux pas discuter une pareille hypothèse. Mon adversaire lui-même, j'en suis convaincu, ne s'y arrêtera pas lui-même ; je le suppose, du moins, Messieurs. Cette hypothèse écartée, que reste-t-il ? Uniquement ceci : le billet est l'œuvre d'un étranger ou du prince Dolgoroukov lui-même : il n'y a pas de milieu. Les écritures signifiées, auxquelles j'ai déjà fait allusion, ces écritures graves, parce qu'elles ne peuvent avoir été rédigées que sur des notes du prince Dolgoroukov lui-même, ces écritures, entrant dans ma pensée, éprouvent le besoin d'expliquer, en dehors de l'action directe et personnelle du prince Dolgoroukov, en dehors de celle du prince Woronzoff lui-même, l'existence de ce billet. Eh bien ! en partant de cette idée, quelle supposition a créée l'imagination du prince Dolgoroukov ? Je pourrais vous lire les conclusions elles-mêmes, permettez-moi de vous en présenter l'analyse exacte, fidèle, et vous la jugerez. Voici ce qu'il dit : Ma lettre, je ne l'ai point adressée directement au

prince Woronzoff; il n'était point à Saint-Pétersbourg, je le savais ; mais j'ignorais où il était. J'ai donc adressé ma lettre à ses bureaux, aux bureaux de l'administration de ses biens. Or, il a pu se rencontrer (il faudrait dire, il s'est rencontré) dans les bureaux du prince un employé (il ne dit pas lequel) qui connaissait mon écriture, qui, reconnaissant d'ailleurs au cachet, qui est celui des armes de la famille Dolgoroukov, que cette lettre émanait de moi, a pu supposer qu'elle se rattachait à une négociation qui pouvait avoir ses difficultés et ses délicatesses. La curiosité, le désir peut-être d'en tirer parti, ont déterminé cet employé à ouvrir l'enveloppe ; il a vu ma lettre, ma lettre l'a mis sur la trace de son objet, bien entendu, et alors cet employé a rêvé la combinaison que voici : placer à côté de la lettre du prince Dolgoroukov un billet portant la proposition au maréchal Woronzoff de donner au prince Dolgoroukov cinquante mille roubles. L'employé savait à merveille que le prince Dolgoroukov était incapable de faire une pareille pro-

position, de recevoir comme prix de l'altération de la vérité une somme quelconque. Alors il s'est dit : Je serai, moi, l'auteur de l'écrit anonyme; je serai nécessairement l'employé sur lequel le prince Woronzoff jettera les yeux pour négocier avec le prince Dolgoroukov cette affaire délicate. Je recevrai les cinquante mille roubles, le prix de cette corruption généalogique. Je me garderai bien de les offrir au prince; je les conserverai pour moi. L'article biographie paraîtra, comme il devait paraître, sans altération de la vérité ; et alors, grâce à cette combinaison diabolique, j'aurai cinquante mille roubles, et le prince Dolgoroukov sera perdu dans l'esprit du maréchal Woronzoff, comme coupable d'une infamie ; il aura reçu cinquante mille roubles sans en avoir donné l'équivalent. Mais qu'importe! le tour sera joué, au détriment du prince Dolgoroukov et du maréchal Woronzoff lui-même.

Voilà l'hypothèse.

Les conclusions se font une objection. On dira

peut-être que le document est parvenu au maréchal Woronzoff, comme il l'affirme, sous le cachet du prince Dolgoroukov. Qu'à cela ne tienne, ce n'est point là une difficulté pour l'imagination du rédacteur ; la famille Dolgoroukov est très-nombreuse ; il n'y a pas, en Russie, moins de quarante-deux personnes qui portent ce nom et qui ont droit de le porter, car il leur appartient ainsi que les armes. Pourquoi ne pas supposer que l'un des cachets de ces quarante-deux personnes se sera égaré, qu'il sera tombé dans les mains de l'employé en question, qui, après avoir altéré le sceau de la lettre, aura trouvé le moyen, sans mettre en usage ceux qui sont familiers aux cabinets noirs, dit-on, de sceller de nouveau la lettre sans que le cachet parût avoir été violé ?

Voilà, Messieurs, très-exactement, très-sérieusement, ce que disent les conclusions de mon adversaire, auxquelles j'ai emprunté le curieux récit que je viens de faire.

Est-ce qu'elle est vraie cette histoire? Comment! il y aurait eu un employé du prince Woronzoff assez audacieux d'abord (j'admets que ce soit possible), assez imbécile ensuite (qu'on me permette l'expression), pour créer une machine aussi abominable que cette pièce qui devait être imputée inévitablement par le prince Woronzoff au prince Dolgoroukov, et se fiant, sur quoi, pour en avoir le bénéfice? sur un hasard, et le plus singulier des hasards; car, remarquez-le bien, il fallait que l'auteur de l'écrit anonyme fût précisément l'employé que le prince Woronzoff chargerait de cette étrange négociation auprès du prince Dolgoroukov; sans cela, à moins qu'il n'eût des complices, il n'aurait point atteint son but; si, par hasard, le prince Woronzoff s'adressait à un autre, cet autre n'y devait rien comprendre, et alors, si vous me pardonnez l'expression, la mèche était éventée, et le succès absolument impossible. Je le répète, c'est un tissu d'absurdités. Il faut conclure, et la conclusion forcée c'est qu'il n'est pas possible un seul instant de croire que ce

soit là, comme on le soutiendra sans doute, l'œuvre d'un étranger. Si ce n'est pas l'œuvre d'un étranger, comment ne serait-ce pas celle du prince Pierre Dologoroukov? Ne l'oubliez pas, c'est sous son cachet, dans une enveloppe scellée de ses armes, à côté d'une lettre émanée de lui que se trouvait l'écrit anonyme. Il y a dans, ces premières indications et dans l'impossibilité que ce soit le prince Woronzoff ou un employé quelconque de ses bureaux qui ait créé cette machine, la preuve morale la plus forte, la plus irréfutable que le prince Dolgoroukov en est seul l'auteur.

Voyons si, à côté de ces premières inductions, nous ne trouverons pas ce que j'appelle, moi, la preuve matérielle, certaine, qui se dresse évidente, décisive. Ici j'ai besoin de mettre sous les yeux du tribunal les pièces mêmes sur lesquelles repose cette appréciation délicate au premier aspect...

M. le Président. — Voulez-vous, Me Mathieu, vous reposer un instant?

Me MATHIEU. — Si le tribunal le veut bien, je lui en serai reconnaissant.

(L'audience est suspendue pendant quelques minutes.)

M. LE PRÉSIDENT. — Me Marie, entendez-vous parler aujourd'hui ?

Me MARIE. — Cela me paraît difficile, monsieur le président, car je suppose que Me Mathieu en a encore pour un instant.

M. LE PRÉSIDENT.—De combien de temps croyez-vous avoir besoin encore, Me Mathieu?

Me MATHIEU. — Je ne peux pas le mesurer au juste ; j'espère ne pas excéder trois quarts d'heure.

M. LE PRÉSIDENT. — Continuez votre plaidoirie.

Me MATHIEU. — Messieurs, pour qu'il n'y ait pas de méprise, j'ai remis à M. le président les origi-

naux mêmes de l'écrit anonyme et de la lettre officielle du prince Dolgoroukov qui provoquent vos investigations, et à plusieurs membres du tribunal des *fac-simile* aussi exacts que possible, puisqu'ils sont reproduits par la photographie, cet art admirable et vraiment précieux à bien des titres. Je regrette de ne pas avoir eu un assez grand nombre d'épreuves pour en remettre à chacun de messieurs; il ne m'en reste qu'un seul exemplaire, qui m'est indispensable pour plaider.

Me Marie. — J'aurais besoin d'en avoir un pour suivre l'argumentation.

Me Mathieu. — Il m'est impossible de vous le donner en ce moment.

(Un de messieurs fait passer son exemplaire à Me Marie.)

Me Mathieu. — Pour examiner ces écrits en dé-

tail, autant que cela est possible à l'audience, il faudrait — mais, rassurez-vous, je n'irai pas jusque-là — prendre chaque lettre de l'écrit anonyme et la comparer aux lettres semblables qui se rencontrent dans la lettre qui appartient bien au prince Dolgoroukov. Cet examen, je le ferai de la manière la plus sobre, laissant à vos esprits le soin de décider entre mon adversaire, qui niera la ressemblance, et moi qui l'affirme. Mais, avant d'entrer dans cet examen de détail, il est une observation qui m'a frappé, sur la vérité de laquelle je ne crois pas me faire illusion et dont je demande à vous faire part. Je reprends, ce que je disais il y a un moment.

Il n'y a que deux hypothèses possibles entre mon adversaire et moi : ou l'écrit anonyme émane d'une main étrangère, ou il est du prince Dolgoroukov. Qu'il soit de la main du prince Woronzoff, car je veux aller jusque-là, ou de celle d'un de ses employés innommés, ce sera toujours une main étrangère; si ce n'est pas cette main, c'est celle du prince Dolgoroukov; il n'y a

pas de milieu entre ces deux hypothèses, et je défie mon adversaire d'en trouver une intermédiaire. Ou quand vous examinerez ces écrits, vous direz avec moi : Si c'est un étranger, voici le phénomène qui a dû effectivement se produire, phénomène que vous ont révélé plus souvent qu'à moi-même les débats civils ou criminels en matière de faux. Quelle est la préoccupation du faussaire, de celui qui veut s'approprier par une imitation plus ou moins complète, plus ou moins parfaite, l'écriture d'autrui ? d'effacer sa personnalité pour entrer en quelque sorte dans une autre. Son but et son désir, c'est d'imiter l'écriture qu'il veut s'approprier. L'imitation, sans doute, ne sera pas absolue, on y trouvera des différences, parce que certains caractères habituels, indélébiles, de l'écriture personnelle, de l'écriture personnelle du faussaire, se trahiront dans l'œuvre d'imitation qu'il entreprendra. Dans l'écrit d'un étranger qui sera un faussaire, pour me servir de l'expression du prince Dolgoroukov, ce qui se produira, c'est le calque, pour ainsi dire servile, de l'écriture

étrangère qu'il voudra contrefaire. Ou bien, car c'est une autre hypothèse admissible, l'étranger, si c'en est un, sans s'inquiéter d'autre chose, s'appliquera uniquement à déguiser sa propre écriture.

Voilà ce que vous rencontrerez sous une main, sous une plume étrangère, que ce soit celle du prince Woronzoff, ou celle du premier venu qui voudra calomnier le prince Dolgoroukov, en lui prêtant gratuitement l'indigne proposition que vous connaissez, ou une imitation servile, un calque de faussaire, ou une écriture sans ressemblance aucune avec celle de l'homme que l'on voudra déshonorer.

Mais si l'œuvre anonyme est, en réalité, personnelle à celui qu'elle trahit et qu'elle accuse, les procédés et les résultats seront tout différents. Au lieu de s'appliquer à imiter son écriture, il s'appliquera à la déguiser ; seulement, quelle que soit son habileté, quelque forte et énergique que soit sa volonté, quelque patiente même qu'elle soit, il y a dans la main comme dans le caractère ce que

j'appelle des idiotismes, des habitudes invariables, auxquelles l'homme obéit instinctivement, et contre lesquelles la volonté ne peut rien. Que si c'est l'œuvre du prince Dolgoroukov, nous trouverons son écriture à lui, son écriture déguisée; mais, à côté de ces déguisements, des caractères particuliers, individuels, qui accuseront l'identité d'origine des deux écrits, la lettre vraie et le billet anonyme qui sont sous les yeux du tribunal. Voilà ce que je me permets de recommander à vos méditations comme la base de l'examen auquel vous vous livrerez dans la chambre de vos délibérations. Et maintenant, sous le bénéfice de ces réflexions, je vous demande la permission d'examiner, non pas lettre à lettre, ce serait une œuvre difficile, fastidieuse, impossible même, mais d'une façon générale, l'écrit anonyme et les deux lettres officielles du prince Dolgoroukov des 4/16 juin et 16/28 juillet 1856.

Avant d'entrer dans le détail, permettez-moi d'en signaler à votre attention quelques éléments qui m'ont

singulièrement frappé, et qui, j'espère, vous frapperont comme moi.

Le premier mot est celui d'*Altesse*, écrit trois fois dans la première lettre officielle, et une fois dans le billet anonyme. Il commence par un *A* majuscule qui a une forme très-individuelle, en ce que le deuxième jambage se termine par une boucle arrondie d'une façon qui n'est pas ordinaire, et doit être habituelle à la main qui a tracé ce caractère. Examinez sa liaison avec le *t*, examinez les deux *ss* intermédiaires entre les deux *ee*, dont l'un termine le mot, et puis reportez-vous à la lettre authentique, vous allez y trouver un terme de comparaison rare et précieux, le même mot écrit de la même main, et écrit à différentes reprises. A la quatrième ligne de cette lettre, vous retrouverez le mot *Altesse*; quant à l'*A*, il y a identité absolue entre l'anonyme et la lettre du prince Pierre Dolgoroukov. Quant à l'*l* et sa liaison avec le *t*, vous y retrouverez absolument les mêmes caractères. Le *t* qui vient

ensuite , il est, celui-là, un peu déguisé. Dans la lettre authentique ce *t* est bouclé à son extrémité inférieure, comme le dernier jambage de l'*A*, tandis que dans l'anonyme il est un peu arrondi. Mais quant aux deux *ss*, quant à leur enchaînement, leur forme presque droite, et non pas inclinée comme elle est d'ordinaire; quant à ces deux *ss* dans leur enchaînement et leur caractère particulier, vous ne trouverez aucune différence. Ces lettres caractéristiques, vous les retrouverez avec la même ressemblance dans les mots *impossible* (5e ligne), *professe* (7e ligne), *pressez* (10e ligne).

Ces deux *ss* du mot *Altesse* ne sont pas les seuls sur lesquels puissent porter les observations que je viens de soumettre à vottre attention sur ce caractère; elles sont nombreuses, et dans l'écrit anonyme, et dans la lettre officielle. Vous pouvez les prendre l'une après l'autre. Elles ne sont pas toutes absolument semblables, elles se ressemblent cependant, ainsi que le dit le poëte :

Facies non omnibus una,
Non diversa tamen, qualem debet esse, sororum,

Elles ont comme des airs de famille, et, quant à la physionomie générale, assurément la ressemblance n'est pas contestable.

Ces remarques, vous pouvez les faire sur le même mot qui se trouve à la septième ligne de la lettre authentique du prince Dolgoroukov. Vous trouverez là, en effet, encore le mot *Altesse*, l'*A* et le *l* enchaînés de la même façon, et les deux *ss* d'une similitude incroyable.

Mais il y en a d'autres, une notamment, qui est toute une révélation. Rien assurément n'est plus personnel, plus invariable, si je puis m'exprimer ainsi, que la signature que nous apposons chaque jour au pied des lettres qui émanent de nous, que ce mot que nous avons tracé depuis longtemps, ce mot qui, aussitôt que nous avons eu âge d'homme, a été le signe caractéristique de notre qualité de

citoyen. Il n'y a pas de mot plus habituel à l'homme, plus individuel, que celui qui forme sa signature ; cela est évident. Eh bien ! regardez au bas de la lettre du 4/16 juin la signature incontestable du prince Pierre Dolgoroukov ; et puis, si vous le voulez bien, rapprochez de cette signature les mêmes mots, je dirai presque la même signature qui se trouve à la sixième ligne de l'anonyme. Il y a dans le billet anonyme *le prince Pierre Dolgoroukov*, de même qu'il y a dans la signature ***Prince Pierre Dolgoroukov***. Il y a identité, si vous examinez l'ensemble ; il y a identité, si vous prenez la peine d'examiner les détails. Prenez le billet anonyme, et vous verrez la forme du ***P*** qui commence le mot prince. Le mot n'est pas écrit entier ; il y a un ***P*** allongé, et puis en haut la syllabe *ce* en petits caractères. Prenez le ***P***, il y a un allongement d'écriture, un déguisement nécessaire ; mais la forme de cette lettre, dans le billet comme dans la signature, est une forme caractérisée, exceptionnelle, qui tient à des habitudes invétérées ; eh bien ! la forme est

identique, sauf, je le répète, l'allongement de l'écriture. Il en est de même du *c* et de l'*e*, en tenant compte ici du raccourcissement de ces deux lettres. Elles sont enchaînées de la même manière. Je ne m'arrête pas davantage à ce détail, et j'examine le mot *Pierre*. Dans ce mot, vous le voyez, l'anonyme a hésité un peu ; l'*e* est surchargé ; mais, à la suite de l'*e* viennent deux lettres que je recommande à votre attention, les deux *r* de Pierre. Ces lettres sont enchaînées de telle sorte qu'elles ont l'apparence d'un *n*. Eh bien ! prenez le mot de la signature, prenez Pierre Dolgoroukov; examinez les *r*, et vous y remarquerez, non pas une ressemblance, mais une identité absolue ; elles ont la forme d'un *n*. Comparez les deux mots Dolgoroukov ; ce sont les mêmes formes de lettres, la même inclinaison, le même caractère, il n'y a aucune espèce de différence ; les deux *D* majuscules ne diffèrent en rien ; l'*o* et le *l* sont liés l'un à l'autre de la même façon. Vient ensuite le *g*, sur lequel je pourrais faire une observation identique. Viennent, à la suite des

lettres *Dolg* les deux lettres *or*. Appliquez-leur le système d'analyse que je viens d'appliquer au mot *Pierre*, et vous verrez que le *r* s'enchaîne à l'*o* d'une façon absolument semblable. La tête de l'*o* est à peine achevée, et la main est si rapide que le *r* n'est pas formé, si ce n'est par un trait qui fait corps avec le second jambage de l'*o* et s'incline de gauche à droite de la façon la plus bizarre. Prenez l'*o* et le *r* de Dolgoroukov dans la lettre anonyme, et vous serez frappés de l'identité absolue des signes que je viens de faire ressortir.

Ce n'est pas le seul mot auquel je puisse appliquer la même interprétation ; il y en a un autre qui, dans le procès, a un caractère à part ; c'est le mot *généalogie*, que vous trouverez à la deuxième ligne de la lettre du prince Pierre Dolgoroukov. Vous y lisez ceci : « *Quatrième volume de mon livre généalogique.* » Vous trouvez à la troisième ligne du billet anonyme le mot *généalogie*. Je ne prétends pas que l'écriture des deux mots soit absolument

semblable, mais je prétends qu'ils sont de la même main, qu'ils ont la même individualité, la même physionomie ; ils ne diffèrent que dans leurs détails.

Après ces observations générales sur quelques mots pris au hasard, et où j'ai démontré la même forme, le même enchaînement, l'identité la plus absolue entre le billet anonyme et la lettre officielle, je pourrais leur faire subir une comparaison de détail qui conduirait aux mêmes résultats. Mais à quoi bon ce travail complexe, fatigant et fastidieux? Je ne veux pas abuser des moments du tribunal; il a les pièces sous les yeux, il peut comparer ; il n'a pas besoin de cette analyse minutieuse. Il y a cependant une lettre que je recommande encore à son attention, c'est la lettre *W*. Elle ne se rencontre qu'une fois dans l'anonyme ; c'est elle qui commence le mot *Woronzoff*. Ce *W* a un caractère particulier; il indique une main qui est habituée à le tracer d'une certaine manière qui n'est pas celle de

tout le monde. Eh bien! prenez cette lettre dans l'écrit authentique du prince Dolgoroukov, et comparez. Voyez à la deuxième ligne de la lettre le *W*, dans *Weliaminow*, dans *Woronzoff*, qui se trouve à la troisième ligné, et vous verrez que les deux sont exactement les mêmes. Comparez la forme de cette lettre à celle de l'anonyme, et indiquez-moi, si vous le pouvez, une différence. Je le répète, ce travail, que j'ai appliqué tout à l'heure à la lettre *A*, je pourrais l'appliquer à presque toutes; mais il en est une que je veux vous recommander encore. Je vous ai montré tout à l'heure, dans la première lettre du mot *Altesse*, que l'*A* se terminait par une boucle d'une allure tout à fait particulière. Si vous voulez bien l'examiner de près, vous verrez que, dans la lettre authentiqué du prince Dolgoroukov, le *t*, par exemple, a absolument le même caractère et la même forme, c'est-à-dire qu'au lieu de se terminer par un trait arrondi, il se termine par une boucle de droite à gauche qui vient former l'extrémité inférieure du *t*. Prenez dans la lettre du prince Dol-

goroukov du 14/16 juin 1856 la lettre *t* par exemple, au mot *été* qu'on rencontre à la quatrième ligne, et vous y verrez le même caractère individuel, et qui porte avec lui-même son cachet et son certificat d'origine, si l'on peut le dire, c'est-à-dire cette boucle arrondie qui le termine.

Si des lettres isolées présentent ces caractères écrasants de ressemblance, que sera-ce si on le trouve dans des mots entiers, identiques dans l'un et l'autre écrit? Je vous ai montré quelques-uns de ces mots : il en est d'autres. A la dixième ligne de la lettre du prince Dolgoroukov, vous lisez les mots : « *Si vous ne vous pressez point.* » Je remarque d'abord les deux *ss*; j'engage le tribunal à les comparer aux deux *ss* du mot *Altesse*, et je passe. Mais il y a le monosyllabe *point* que je recommande de toutes mes forces à votre attention. Remarquez le *p*, la façon dont le premier jambage est fait et dont il se relève de droite à gauche, sa liaison avec l'*o*, l'*i* sortant de cet *o*, comme l'*r* tout à l'heure dans le

mot *Dolgorouki*. Et quand vous aurez examiné ces caractères, reportez-vous, je vous prie, à l'avant-dernier mot de la dernière ligne : « Il n'y a *point* de temps à perdre. » Comparez et répondez. Vous répondrez comme moi : les deux mots sont véritablement identiques. L'un est d'une écriture un peu plus longue ; mais, quant aux lettres, quant à leur forme, il y a identité absolue.

J'arrive à un autre mot, celui qui commence le deuxième alinéa dans la lettre authentique du prince Dolgoroukov : « *Le temps marche.* » Vous trouvez le même monosyllabe à la dernière ligne de l'anonyme : « Il n'y a point de temps à perdre. » Eh bien ! prenez le mot *temps* de la lettre anonyme et de la lettre authentique, le *t* est exactement le même avec sa boucle inférieure, l'*e* est lié de la même façon, et quant à l'*m*, il représente quelque chose de la physionomie des deux *rr* de la signature *Pierre Dolgoroukov*, si particulière et si saisissante ; la lettre est renversée de gauche à droite, les jambages sont

inégaux, le premier s'élève plus que le second, celui-ci s'abaisse, et le troisième est à peine accusé; or, à cela près de quelques dissemblances inévitables, le *m* dans les deux pièces est exactement le même, et quant au mot tout entier, il a la même physionomie. Ce sont là des preuves matérielles que la comparaison solitaire, silencieuse, complète, doit faire encore plus énergiquement ressortir.

Je me suis livré à ce travail devant vous, Messieurs, parce que c'était une des nécessités de ma cause; je l'ai fait pour démontrer l'inutilité d'une expertise que mes conclusions ne demandent pas, en effet, mais que je ne crains pas.

Le tribunal est libre de l'ordonner; pour moi, je le dis sans flatterie, il n'y en a pas de meilleure, quoi qu'on en puisse penser, que celles que font les magistrats eux-mêmes avec les yeux du corps et ceux d'une intelligence habituée à pénétrer ces sortes de mystères.

Mais il y a entre ces deux écrits d'autres ressemblances, qui ont à mes yeux un caractère plus grave, peut-être, et plus significatif encore; non-seulement l'écrit anonyme appartient au prince Dolgoroukov, mais les deux écrits sont contemporains, ils ont été inspirés par la même pensée; secrète et voilée dans la lettre officielle, patente et cyniquement affichée dans l'écrit anonyme. Eh bien! si les deux écrits sont l'œuvre d'une inspiration commune, si l'écrit anonyme a été placé dans l'enveloppe par la main du prince Dolgoroukov, au moment où il venait d'y placer la lettre authentique, vous retrouverez, malgré la volonté de dissimuler, vous trouverez dans l'un et dans l'autre, certaines pensées identiques, fraternelles, des expressions communes, identiques pour les exprimer.

Or, que dit le prince Pierre Dolgoroukov quand il parle des documents qu'il a reçus? Il manifeste le désir d'obtenir du maréchal des documents dont celui-ci ne lui a jamais parlé, bien entendu; il lui

dit : « Mon quatrième volume va être imprimé; » puis, il ajoute, en forme de conclusion : « *Le temps marche, il faut se hâter dans l'envoi des documents.* » Que retrouvons-nous dans l'anonyme comme conclusion, comme pensée finale, comme expression dernière ? « Mais il n'y a point de temps à perdre, le temps marche, il faut se hâter. » Ce ne sont pas tout à fait les mêmes mots, c'est assurément la même pensée; je n'ai pas besoin d'insister. Dans les deux lettres on retrouve cette analogie de mots et de pensées qui accuse l'identité d'origine.

Arrivé à ce point de ma démonstration, je reviens à ce qui a été le point de départ : De qui cet écrit est-il l'œuvre? Est-ce du maréchal Woronzoff? on ne le soutiendra pas.

C'est donc l'œuvre d'un étranger ou du prince Dolgoroukov : l'impossibilité que ce soit un étranger, je l'ai démontrée par des considérations géné-

rales que vous apprécierez, Messieurs, et je viens de le démontrer par l'examen matériel des deux écrits, par cette série de preuves que j'ai fait passer sous vos yeux. Ce n'est pas un étranger, ce n'est pas le prince Woronzoff qui a écrit le billet anonyme; c'est vous, ce ne peut être que vous. C'est votre nom, votre écriture, votre caractère, votre cachet. J'en appelle à tous ceux qui ont pu le comparer à vos lettres; nul autre que vous n'a pu écrire le billet anonyme, vous ne le ferez croire à personne. Nierez-vous l'intérêt que vous aviez à l'écrire? Vous demandiez cinquante mille roubles, c'est-à-dire un peu plus de deux cent mille francs, c'est-à-dire un trésor tout entier! Deux cent mille francs! direz-vous; mais vous oubliez, sans doute, contre qui vous parlez: je suis le prince Pierre Dolgoroukov, je suis le descendant de ce patriote, de ce Jacob Dolgoroukov dont M. Michensky, dans son article, a célébré les louanges, sans trop dénigrer son successeur; je suis un écrivain distingué; j'appartiens par mon nom, par ma naissance, à une des familles les

plus vieilles, les plus nobles de la Russie, et ma fortune me met à l'abri de ces tentations misérables qui pourraient assaillir ces auteurs faméliques dont parle Boileau. Ce fier langage, je l'ai lu dans les écritures du procès.

Oui, vous avez une illustre origine; oui, vous descendez de ce boyard moscovite, de ce patriote populaire, de Jacob Dolgoroukov; oui, votre famille est très-noble et très-ancienne, et vous y appartenez incontestablement; mais je n'ai pas besoin de le dire au tribunal, il ne suffit pas d'avoir une origine illustre et de porter un beau nom pour être digne de cette origine et de ce nom.

Le prince Pierre Dolgoroukov parle de sa fortune, de sa fortune mobilière sans doute, car sa fortune immobilière, il a dû l'aliéner au moment où il a voulu diffamer le gouvernement de son pays; en écrivant *la Vérité sur la Russie*, il ne pouvait guère y demeurer propriétaire. Mais enfin je serais curieux de voir mon confrère apporter à la barre

du tribunal des preuves irrécusables de cette fortune que les conclusions donnent à son client et qui, le mettant non-seulement à l'abri de la misère et du besoin, mais lui donnant le superflu, cette chose si nécessaire, comme le disait Voltaire, aurait épargné à son cœur ces tentations misérables auxquelles, suivant nous, il s'est abaissé. Quand on nous montrera cette fortune, je croirai peut-être qu'en effet il y a là un argument moral, un obstacle moral, comme l'affirment les écritures. Jusque-là je me permettrai de penser que ni sa fortune ni celle de sa femme, dont il est séparé depuis bien longtemps, ne le mettent à l'abri du soupçon, en lui interdisant, pour ainsi dire, de céder à la tentation dont je l'accuse. Mais enfin, après tout, ce ne serait qu'une présomption morale, et si grave qu'elle fût, je ne crois pas qu'elle pût prévaloir contre des preuves matérielles, là où ces preuves matérielles ne seraient pas combattues par des objections matérielles aussi. Ceci m'amène à un argument que je saisis sur les lèvres de mon con-

frère, et qui est emprunté aussi aux écritures signifiées.

Le prince Dolgoroukov dit : Il y a quelque chose dans cette *zametka* qui prouve que j'y suis complétement étranger. Ce sont deux noms propres : le nom de Woronzoff et le nom de Dolgoroukov. Or, moi, écrivain mais fidèle, quoique j'écrive en français, à l'ancienne orthographe, à la véritable ortho, graphe de la Russie, j'écris Woronzoff par un *w* et non par *ff*. J'écris également mon nom par un *w* et non par un *i*, Dolgorouko*w* et non Dolgorouk*i*. Or, mes adversaires les Woronzoff écrivent leur nom en vertu de l'orthographe nouvelle et par *ff*, de même ils écrivent mon nom par un *i* et non par un *w*. Est-il possible que cet écrit m'appartienne quand on voit mon nom écrit Dolgorouki au lieu de Dolgoroukow, et celui de mes adversaires tracé selon l'orthographe qui leur est familière.

Voilà l'objection. Je ne sais pas si on y compet

beaucoup ; quant à moi, elle ne m'embarrasse guère; je ne prétends pas que le prince Dolgoroukov, en écrivant son billet, ait voulu donner la preuve que cet écrit émanait de lui ; ce serait le renversement de la raison. Je soutiens, au contraire, qu'il a voulu, sans y réussir, comme font tous ceux qui se placent dans cette condition, en écrivant de sa main, dissimuler sa personnalité, et par conséquent modifier, altérer sa propre écriture, cacher, en un mot, sa propre individualité ; ce qu'il a cru faire en traçant les signes matériels des mots qui exprimaient sa pensée, est-ce qu'il n'a pas voulu aussi l'accomplir dans les mots eux-mêmes, est-ce que l'altération de l'orthographe du nom de Woronzoff et de son propre nom n'a pas dû être la première idée qui lui est venue pour dépister les investigations ? C'est ainsi qu'il a terminé ces deux noms d'une façon qui diffère de ses habitudes. Mais puisque je suis ramené à l'objection par ces deux mots, et notamment par le mot Woronzoff, je vous recommande les deux *ff* qui terminent le nom de mon client dans l'écrit ano-

nyme. Voyez comment ils s'adaptent l'un à l'autre : la forme penchée de droite à gauche du premier et la presque verticale du second. Comparez ces forme deux *ff*, dans lesquels il a voulu dissimuler son écriture, avec ces deux lettres accouplées ailleurs dans ses lettres officielles. Je les rencontre dans le mot *difficultés* qui se trouve au dernier mot du dernier alinéa de la lettre authentique du prince Pierre Dolgoroukov ; comparez-les aux deux *ff* du mot Woronzoff, dans l'écrit anonyme, et voyez s'ils ne se ressemblent pas.

Je me suis livré à un bien long examen devant vous, et je vous prie de me le pardonner. J'aurais pu vous l'épargner, je l'aurais dû peut-être. Je le voulais, et dans ce but j'ai désiré avoir pour moi-même et pour la justice, afin de l'aider dans son œuvre, quelque chose qui vînt en aide à l'impuissance relative, au moins, où je pourrais me sentir d'entreprendre et d'accomplir sous vos yeux une telle démonstration. Je me suis adressé à un homme

habile dans son art, et qui a le bon sens de ne pas professer cette doctrine d'*infaillibilité* que l'on prête parfois à ses confrères. C'est un homme éminent par ses connaissances, par son caractère et par la confiance que la justice lui accorde à bon droit : c'est M. Delarue, expert de la Banque de France. Son opinion, ici, n'a pas d'autre valeur que celle d'un témoignage grave ; il n'a point obéi aux ordres de la justice, il a déféré à un désir que je lui ai exprimé, et il l'a fait avec une modestie de forme et avec un désintéressement qui donne à son travail un cachet qui n'est pas habituel aux œuvres de ce genre. Permettez-moi d'en placer une partie sous les yeux du tribunal. Voici ce que M. Delarue m'écrit :

« Ordinairement, lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, d'une mission officieuse, qui, pour moi, offre toujours une plus grande responsabilité et quelque chose de plus délicat encore qu'une mission judiciaire, je ne l'accepte jamais qu'après m'être li-

vré à un examen préalable ayant pour but de m'assurer du véritable état de la question, de quelle utilité peuvent être les lumières qu'on veut bien me prêter et me demander, de l'importance du travail à faire, et qu'après en avoir transmis un résumé à mon consultant. Or, en me livrant à cet examen préalable à l'égard de la présente missive, je suis resté étonné que vous en ayez eu la pensée ; car, selon moi, pardonnez-moi de le dire, en faisant appel à l'expertise en cette circonstance, votre tact et votre jugement semblent vous avoir fait défaut, et en y procédant, j'ai peur, moi-même, d'avoir l'air de mettre en doute la sagacité et l'expérience des magistrats sous les yeux desquels les trois écrits auront à passer. Il m'en coûte donc, je l'avoue, d'ajouter quelque chose à ce qui précède. Et si je ne vous renvoie pas les pièces, c'est que, malgré tout, je dois vous considérer comme meilleur juge que moi du parti que vous avez pris en me les adressant. Mais cela ne m'empêche pas d'éprouver quelque embarras et quelque confusion d'avoir à démon-

trer ce que tout le monde peut voir aussi aisément que moi ; et il n'y a pas de mal que vous le sachiez.

« Aussi, je me bornerai à citer quelques-uns des éléments d'appréciation dont la vue seule démontre, avec une éclatante évidence, la commune origine des trois écrits qui nous occupent, et à dire que la dissemblance générale qui existe entre l'écriture de l'anonyme et l'écriture des deux lettres, ne provient pas, comme on pourra, par impossible, le prétendre, de leur production par deux auteurs différents ; mais tout simplement, comme chacun, en y apportant la moindre attention, le reconnaîtra, de ce que celui qui a produit ces écritures, a fait celle de l'anonyme d'une tout autre manière qu'il n'a fait celle des deux lettres ; qu'il a tracé celles-ci naturellement, couramment, suivant sa coutume ; tandis qu'il a tracé l'anonyme, au contraire, en y procédant d'une façon contre nature, toute nouvelle pour lui, et en cherchant à dissimuler son écriture habituelle, connue, en cherchant à la dissimuler

ou en changeant la forme de quelques-uns de ses caractères courants, ou en leur donnant un développement exagéré et une inclinaison qu'ils n'ont pas d'ordinaire. Mais quoi qu'il ait fait, il n'en est venu, en définitive, qu'à produire une écriture grossière, ridicule, dans laquelle la marche maladroite de sa plume apparaît à chaque mot, et l'aveuglement de son esprit partout.

« Au reste, il n'en pouvait être autrement, etc. »

Suivent des comparaisons matérielles que je ne lis pas pour ne pas faire double emploi avec ce que j'ai imposé déjà à votre patience.

J'en ai fini de cet examen matériel. Mais je n'en ai pas fini avec ma cause pour répondre aux considérations morales que je réfutais tout à l'heure et qu'on emprunte à la situation du prince Dolgoroukov, à sa noblesse et à sa fortune; permettez-moi de vous dire qu'au delà et au-dessus des éléments

matériels de conviction que je tiens pour invincibles, car ils sont tels pour mes yeux et tels pour ma conscience, il en est qui ont un caractère encore plus grave, plus décisif; ce sont aussi des preuves morales; je les ai indiquées en exposant les faits, permettez-moi d'y revenir en quelques mots; je serai bref, rassurez-vous.

Si le prince Pierre Dolgoroukov est innocent; si, comme il le prétend et comme on le soutiendra en son nom, il est victime d'une machination odieuse, destinée à le perdre, à étouffer sa voix, à frapper d'impuissance ses écrits en discréditant sa personne et son caractère; si cela est vrai, il y aura, non pas dans l'écrit anonyme et sa décomposition par l'analyse, mais dans l'ensemble des faits et des documents qui ont passé sous vos yeux, il y aura quelque chose qui le démontrera. L'innocence ne descend pas au mensonge, elle ne s'y abaisse pas. Innocent, le prince Pierre Dolgoroukov, ne cachera pas la vérité; il la dira, elle sortira spontanément

du sein de sa conscience et de ses souvenirs. Il n'altérera ni le rôle du prince Woronzoff ni le sien, il ne dénaturera ni les actes ni les écrits de ses adversaires. Si le prince Dolgoroukov est coupable, au contraire, il mentira, il altérera les faits, ce sera la condition de sa situation et du rôle qu'il voudra se donner devant le public, dans cette lettre du 1er mai 1860 que je dénonce aux sévérités de votre justice. En un mot, et cela dit tout : Innocent, il dira la vérité, coupable, il sera condamné au mensonge.

Dira-t-on que ce que j'appelle des mensonges sont peut-être des erreurs explicables, et qu'on ne peut point en tirer cette conclusion sévère?

Je réponds non, et voici mes motifs. Les faits sur lesquels je veux revenir, et sur lesquels roule la lettre du 1er mai 1860, ne remontent pas à un passé lointain et oublié; ils datent du mois de *juillet* 1856; et qu'on y songe, ce n'étaient pas là de ces faits in-

signifiants qui traversent la vie de chacun de nous et qui glissent sur notre mémoire sans y laisser une empreinte, c'étaient des faits graves dont le souvenir, pour l'un et pour l'autre, devait être impérissable ; cela me paraît évident. Reprenons donc, à la lumière de cette pensée, la lettre du 1er mai 1860, et rapprochons-la des faits certains du procès.

Que dit-il dans la lettre du 1er mai 1860? Il dit, vous vous le rappelez, que le prince Woronzoff l'a poursuivi de ses obsessions. Il le dit sans preuves ; je le nie sans preuves possibles, matérielles du moins ; je leur oppose la gloire et l'honneur du maréchal.

Passons.

Il dit encore dans cette lettredu 1er mai 1860, que le prince Woronzoff, à Saint-Pétersbourg, lui parla de documents qui confirmaient sa prétention et promit de les lui envoyer, mais qu'il ne les a pas reçus. Il ajoute qu'il a sommé dans une lettre le

prince Woronzoff de les lui envoyer, et que cette sommation est demeurée vaine. Je ne vous relirai pas les documents dont j'ai fatigué votre audience; mais vous vous rappelez sa propre lettre, à lui, celle que j'ai décomposée tout à l'heure ; vous vous rappelez la lettre du prince Woronzoff, et de ces deux lettres, qui sans doute n'ont pas été concertées, il résulte que les documents, le maréchal les a envoyés, que le prince Dolgoroukov les a eus en sa possession. Donc, quand il affirme, dans sa lettre de 1860, qu'il ne les a pas reçus, et qu'il a mis le maréchal en demeure de les lui envoyer, il fait un double mensonge.

Mais voici quelque chose de bien autrement grave. Il reçoit la lettre du prince Woronzoff, il lit ce *post-scriptum* que je ne veux pas vous relire. Que fait-il? Vous vous rappelez ce qu'il raconte en 1860; il est « stupéfait et indigné, » il écrit au maréchal « une lettre peu polie; il demande une enquête, et pour la faire aboutir, il exige du prince Woronzoff

la remise de l'écrit anonyme en question. » Voilà ce qu'il dit.

Voyons, est-ce que cela est vrai? Oui, cela doit être vrai, s'il est innocent, s'il n'est pas l'auteur du billet anonyme. Oui, il sera « stupéfait et indigné; » il écrira au prince Woronzoff « une lettre peu polie, » et je trouve l'expression très-affaiblie. Oui, il exigera impérieusement la remise de l'écrit anonyme pour confondre son calomniateur invisible et se mettre sur les traces de celui qui a commis cette infamie. Oui, telle sera sa pensée, telle sera sa conduite, s'il est innocent.

Mais s'il est coupable, s'il a à redouter les investigations qu'il prétend, en 1860, avoir provoquées, son rôle sera tout différent; désespéré d'avoir manqué son coup (qu'on me pardonne l'expression), il en est honteux, je l'espère; il en sera confus et n'aura qu'une pensée, qu'un désir, glisser là-dessus et faire en sorte, par l'indifférence affectée qu'il mon-

trera, que le maréchal Woronzoff puisse dire : Qui sait ! ce n'est peut-être pas lui. Dans tous les cas, il aura le désir de mettre un terme à une polémique pénible et dangereuse ; il fuira toute espèce d'enquête, il n'écrira pas une lettre impolie au maréchal, et sa stupéfaction et son indignation se renfermeront dans un langage très-modéré.

Voilà les deux hypothèses de l'innocence ou de la culpabilité.

Eh bien, de ces deux hypothèses, laquelle est la vraie? Quelle conduite a tenue Dolgoroukov? Je ne puis mieux faire pour répondre que de replacer sous vos yeux cette lettre qu'il adressait au maréchal Woronzoff en réponse au *post-scriptum* que vous connaissez :

« Mon prince,

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre de Wilbad du 27 juin — 9 juillet. J'ai été stupéfait. . (en

lisant ce mot, mon adversaire cherchera à y mettre l'accent de la stupéfaction; mais malgré son habileté, je le défie d'y réussir); j'ai été stupéfait en lisant dans cette lettre que vous aviez trouvée dans la mienne un billet à écriture inconnue, et en parcourant la copie du contenu de ce billet que vous m'avez envoyée, j'aurais été bien curieux de savoir qui a osé se permettre ce tour audacieux, cette action qui n'a pas de nom! »

Comment! c'est là le langage de l'indignation! C'est l'honnête homme offensé, outragé, qui parle! Il s'arrête là, et continue le plus naturellement du monde en ces termes :

« *Pour en revenir, mon Prince, à la question généalogique*, sur laquelle nous avons chacun notre manière de voir différente, vous me dites dans votre lettre, etc. »

Eh bien, je dis que ce n'est pas là le langage de

l'homme indigné, injustement accusé d'une action honteuse et infâme.

Ce n'est pas le seul et le plus grave indice qui ressorte de cette lettre ; il en est un autre sur lequel j'appelle l'attention du tribunal. Vous exigez, dites-vous, la production de l'écrit anonyme ; pendant quatre jours vous avez vainement attendu une réponse ! Vous dites cela en 1860. Il est nécessaire que vous le disiez, sans cela votre histoire ne trouverait que des incrédules. Vous avez voulu, dites-vous, aller aux enquêtes ! C'est un rôle que vous vous donnez aujourd'hui, en mentant à la vérité ; j'en prends à témoin votre billet. Où y a-t-il un mot qui mette le prince Woronzoff en demeure de vous envoyer cet écrit ? Est-ce que vous le désirez, je ne dis pas : Est-ce que vous l'exigez ? Est-ce que vous parlez d'une enquête ? « J'aurais été bien curieux de savoir qui a osé se permettre ce tour audacieux, cette action qui n'a pas de nom ! » Et, remarquez-le, Messieurs, cette lettre, et c'est ce qui

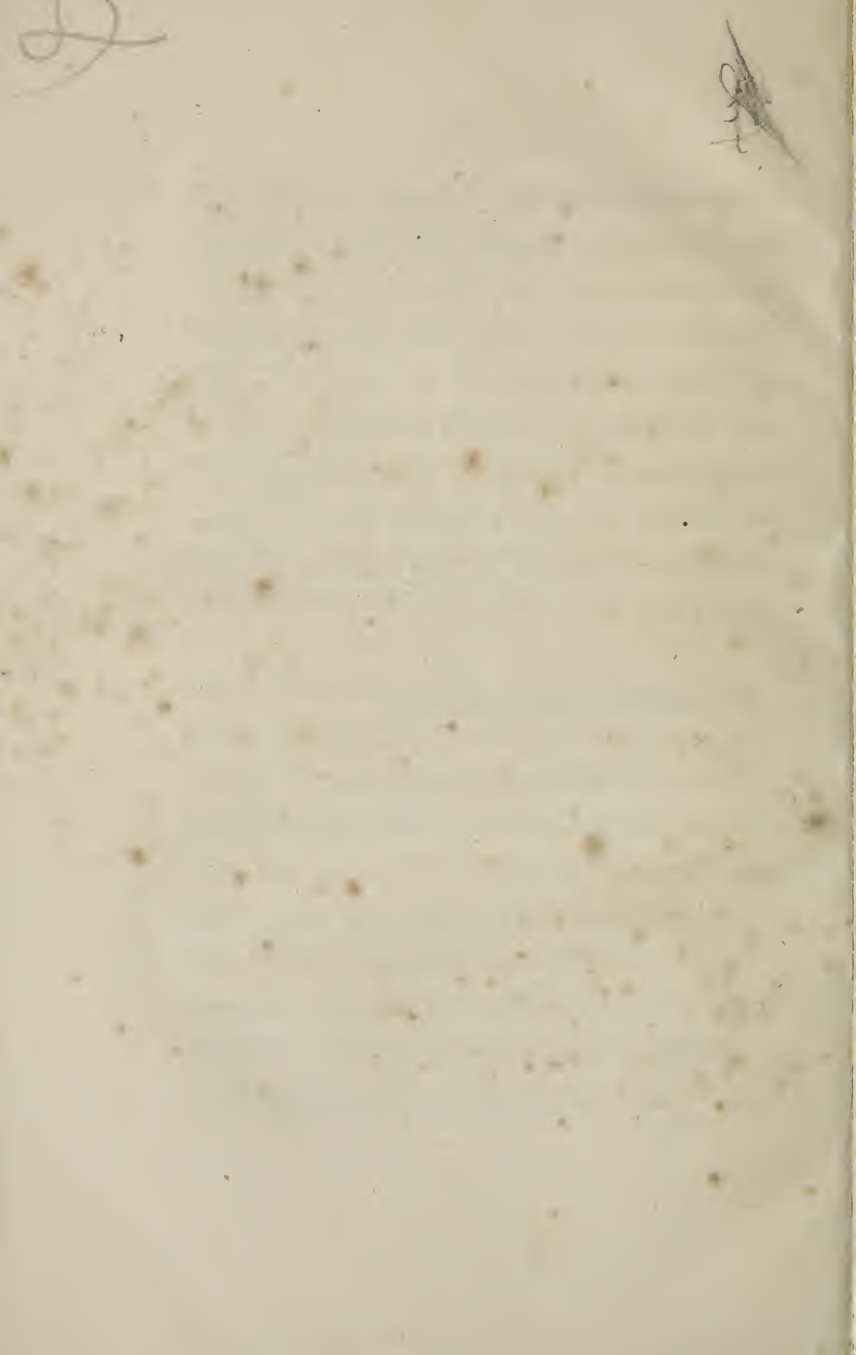
en fait la gravité, répond à quoi ? à ce *post-scriptum* par lequel le prince Woronzoff, avec un véritable sentiment de l'honneur de son adversaire, va au-devant de cette enquête, qu'on l'accuse d'avoir étouffée sous l'influence et le prestige de son nom : « J'ai cru devoir garder l'original avec la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et, *quand nous nous verrons, je serai prêt à vous remettre cette Zametka*, dans l'idée que peut-être vous voudrez en faire usage pour découvrir la main qui l'a écrite. » Je ne sais pas si vous êtes allé trouver le ministre de la police, votre parent, le prince Basile Dolgoroukov ; ou plutôt, il faut dire la vérité, vous êtes allé le trouver, nous croyons le savoir, mais vous ne lui avez pas montré la lettre du maréchal Woronzoff, car il eût été impossible, cette lettre à la main, qu'on vous opposât cette fin de non-recevoir que vous qualifiez d'une façon si odieuse. Le nom de Woronzoff et sa qualité de chevalier de Saint-André n'eussent point été un obstacle à une enquête, puisqu'il la sollicitait lui-même ; dans cette Russie que

vous diffamez, que vous calomniez peut-être, où les grands, selon vous, jouissent d'un « privilége d'impunité pour des actes qui, chez les simples particuliers, constituent un crime de faux! si tout autre pouvait trouver la justice impuissante, les barrières s'abaissaient devant vous, devant la volonté de votre adversaire, et l'enquête vous aurait été accordée et non pas déniée comme vous le prétendez. Voilà le mensonge, le voilà flagrant, énorme, je crois pouvoir le dire.

Revenant à mon point de départ et terminant, comme j'ai commencé, je dis : Si le prince Pierre Dolgoroukov avait été innocent, il aurait mis sous les yeux du public exactement, textuellement, comme dans un procès-verbal, les faits et les actes qui se rattachaient à cette affaire. Il ne les aurait pas modifiés, altérés; il n'aurait pas eu recours à ces mensonges qui prouvent sa culpabilité, et font se dresser contre lui, à côté des preuves matérielles, des preuves morales plus accablantes encore.

J'ai accompli ma tâche, Messieurs, dans la mesure de mes forces. Le public, s'il entend ces débats, cette revendication d'une illustre mémoire contre d'indignes attaques, contre cette œuvre immorale que je viens de dérouler sous vos yeux ; le public dira que le fils du maréchal Woronzoff a rempli le devoir que lui imposaient et la piété filiale et le soin de son honneur. Puisse-t-il dire en même temps que le défenseur n'a pas failli à cette glorieuse tâche !

Je persiste dans mes conclusions.




LIBRARY OF CONGRESS
0 009 236 263 2